Basket Centre

MAGAZINE

ORGANE OFFICIEL DE LA LIGUE DU CENTRE DE BASKET-BALL ET DE SES 6 COMITÉS DÉPARTEMENTAUX

WEEK-END DE PENTECOTE A LA BAULE Impressions

Dans la voiture du retour, Mathieu m'a dit qu'il avait été impressionné par le niveau de jeu du tournoi, certains parents présents me l'avaient déjà dit aussi. Mathieu a rajouté qu'il ne vivrait sans doute plus jamais en tant que basketteur de tels moments.

Je ne sais pas si le sport a seul ce privilège de nous donner de telles

émotions, mais ce que je sais, c'est que pendant quatre jours il nous a rassemblés et beaucoup donné.

Je crois que tous les acteurs présents n'oublieront pas de si tôt cette fête du Basket avec tous ces moments de joie, mais aussi de déception, de tension et de solidarité. La haute compétition comme telle, c'est une grande leçon d'éducation et d'humilité.



Lu dans la "N.R."

Phase finale Nationale Minimes Le C.E.R.H.N. sur le podium

Le C.E.R.H.N. de Frédéric Crapez a vraiment réussi une belle performance à La Baule, le week-end dernier. En effet, il a accroché la troisième place lors des phases finales nationales du championnat Minimes. Et pourtant, la région Centre ne partait pas favorite.

Déjà, au cours de la première rencontre contre la Bretagne, les protégés de F Crapez ont créé une certaine surprise en s'imposant de 25 points, 94 à 69. Ce succès symbolise le sérieux avec lequel le match a été abordé. La pression défensive imprimée par ces futures graines de champions ont fait craquer leurs homologues bretons.

Contre les Pyrénées, on a fait tourner le banc et on s'est économisé,

aux dires de l'entraîneur tourangeau, face à des adversaires prenables malgré la présence de deux intérieurs culminant à 2,03 m.

Quant aux futurs vainqueurs de la compétiton, c'est-à-dire les basketteurs de la Haute-Normandie, ils ont souffert. Menés toute la première mi-temps par les coéquipiers de Chollet, ils ne se sont imposés que par 63 à 56. En match pour la troisième place, la région Centre a damé le pion à l'Alsace, 78-61.

En tout cas, la performance réalisée ne doit rien au hasard. La force du groupe a prévalu. Toute l'équipe a fait preuve d'une belle vaillance et plus spécialement Beiderlinden et Laigneau qui ont accompli un travail de titans. Citons également Chollet, Moreau et Eude. Ce résultat tout à fait encourageant va, espérons-le, ôter le doute à ceux qui demeurent réticents quant au bien-fondé des augmentations de budget alloué au C.E.R.H.N. Il faut savoir que la formation de haut niveau, élément indispensable d'un basket de qualité, coûte de l'argent, à juste titre.

PA

NATIONALE 1 A MASCULINE

TOURS BASKET CLUB - L'heure des bilans :

Après les résultats que l'on connaît, le T.B.C. n'a pu éviter la relégation cette saison.

Suite aux blessures de Houston et Mac Kenzie qui ont perturbé le début du championnat et leur remplacement par le duo "Made in NBA" Long et Cureton, le T.B.C. repartait le 26 novembre 91 avec une équipe remodelée avec qui il fallait refaire un collectif tenant la route.

Voici maintenant l'heure de faire les bilans.

Sportivement tout d'abord : Si Cureton obtient une mention satisfaisante, J. Long est apparu usé physiquement (37 % de réussite au tir en moyenne), ce qui fût également le cas de la seule recrue Française Bruno Constant. Le groupe n'a pas su trouver un leader permettant de sortir des situations difficiles et ainsi de gagner les matchs qui semblaient à sa portée.

Pourtant, cette relégation laisse un goût amer lorsque l'on repense aux victoires contre Mulhouse, Villeurbanne et Pau-Orthez. Satisfaction d'avoir fait quelques exploits mais qui ne furent pas suffisants pour participer aux barrages.

Financièrement ensuite : le T.B.C. a-til toujours les moyens de faire partie de l'élite? Les contributions financières de la ville font pâle figure comparées à celles des grandes villes de basket, et disproportionnées avec ce qui revient au club de football Tourangeau, pourtant en deuxième division. Les conseils Général et Régional ne se sentent guère concernés et les partenaires publicitaires n'ont que faiblement réagit lors de l'accession de N1A. Seul facteur favorable au T.B.C. son public présent tout au long de la saison qui a montré le potentiel du basket à Tours.

L'avenir sera donc placé sous le signe de la rigueur et de la jeunesse

F. Mathieu



NATIONALE 2 MASCULINE

JOUE-LES-TOURS - Un avenir prometteur:



Daniel Plessis Joué les Tours

Les bons résultats enregistrés par le J.B.C. cette saison (3° de la N2) découlent de nombreux facteurs. Tout d'abord un recrutement basé sur la taille (Russel, Ouattarcy, Kulinix), élément essentiel en N2, puis bien entendu le travail, et enfin l'ambiance au sein du groupe.

Malgré les blessures de Kent Hill, Mike Russel, J.A. Tournois et J. Chapeau en fin de saison, le parcours du J.B.C. aura été exemplaire pour un club visant la 5* place au mois de septembre. L'avenir peut dont être envisagé sereinement pour Joué-les-Tours. Reste cependant quelques points d'interrogations pour la saison prochaine.

Selon D. Plessis, si le club rêve de la 1B, il va falloir d'une part miser sur un effectif collant au maximum au profil d'une équipe de 1B et peut-être plus difficile, d'autre part, mettre en place une politique à moyen voir à long terme

La saison prochaine, le J.B.C. devrait pouvoir compter sur la présence de K. Hill et C. Hirton (tous deux en turs que Français) et on attend la venue de joueurs de valeurs qui lui permettrait d'atteindre le paradis.

LIGUE DU CENTRE

RÉUNION DU BUREAU DIRECTEUR

du lundi 6 avril 1992

Présents: MM. Bois Jean-Claude, Botton Michel, Cacard Gérard, Levêque Christian, Perez Gérard, Rossignoles Jean-Paul, Sambroni Pictre, Tersac Christian.

Excusés : Bouquin Raymond, Leger Bertrand, Ravier Jack.

Assistent : Varennes Jacqueline - Membre du Comité Directeur

Poulin Daniel - Membre du Comité Directeur Boue Jacques - Président de la CRAMC Couvert Jean-Yves - Comité Directeur 28 Bretheau Guy - Secrétariat Administratif Bouchonnet Jacqueline - Secrétariat Administratif.

Jean-Claude Bois informe le Bureau Directeur que le Secrétaire du Conseil d'Honneur de la Ligue, M. Guy Marie, doit subir une intervention chirurgicale importante, le Bureau lui souhaite un prompt rétablissement.

ORDRE DU JOUR

ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE

Le bureau examine le programme des festivités et prend note de la documentation fournie par le Comité de l'Indre et Loire.

Une bonne organisation semble être mise en place.

Le Bureau examine les modalités de l'Assemblée Générale, il reconnaît ne pas avoir pris suffisamment en considération les cas de figure qu'offrent le vote par collège. Il s'inquiète de l'avenir du Comité Directeur pour les postes offrant un gros travail et une relation permanente avec le Secrétariat Administratif de la Ligue et pense qu'il faut intervenir alors qu'il n'est pas encore trop tard

Ainsi le Bureau décide de voter sur la modification des statuts ce qui est accepté à la majorité.

Ensuite, il se prononce sur les changements à apporter et à l'unanimité, il convient de passer le nombre de membres de 27 à 33 compte tenu des collèges qui risquent de ne pas avoir de candidature.

Le Comité Directeur sera contacté rapidement sur cette décision afin d'envisager, en cas d'acceptation par celui-ci, une Assemblée Générale Extraordinaire avant l'Assemblée Générale du 30 Mai 1992 qui examinera aussi le nouveau réglement intérieur.

TOUR DES COMMISSIONS

SPORTIVES JEUNES

Monsieur Botton donne le compte rendu suivant concernant les FINALES COUPES REGIONALES CADETS et CADETTES du 28 Mars 1992 - BUZANÇAIS (Indre) Résultats:

Cadettes : Entente Châteauroux -

AS Montlouis 59 - 34

Cadets: Entente Châteauroux -Cajo Vierzon 77-68

L'entente de Châteauroux, présente dans les deux catégories, a réalisé le doublé, faisant ainsi respecter la hiérarchie établie au cours de la saison dans les différents championnats. Dommage pour les amateurs de surprises! En Cadettes, l'A.S. Montlouis a manqué l'occasion qui lui était offerte de bien terminer une saison difficile. Avec six joueuses, la tâche s'avérait, à priori, délicate.

De plus, l'un des éléments clés fut sanctionné de la fatidique 5° faute en fin de première période. Au cours de la seconde, les Castelroussines assurèrent la victoire sans trop accentuer l'écart

Le match "cadets" fut, sinon plus indécis, tout au moins plus disputé. En effet si l'Entente mena toujours au score, elle fut très souvent menacée par une équipe du CAJO volontaire incisive qui ne baissa jamais les bras et fit jeu égal en seconde mi-temps malgré un effectif restreint et une taille moyenne inférieure.

Merci à la CRAMC pour les désignations d'arbitres, au Comité de L'INDRE pour la table de marque et à Buzançais pour le prêt de la salle.

SPORTIVES SENIORS

J.-P Rossignoles évoque le cas du club du Poinçonnet (36) qui a fait jouer le joueur Sylla Saïdou sans surclassement.

Le bureau décide que les matches ayant eu lieu avec la participation de ce jeune sont perdus par pénalité.

Il signale que : officiellement il n'y a qu'une montée en NM4.

Il informe le Bureau que les PV des réunions du Bureau du 03/03 et du Comité du 09/03 n'ont pas donné les résultats du dossier concernant le joueur Hubert J. Ph. de l'Amicale de Neuville-aux-Bois.

Le bureau Directeur confirme les attendus de la Commission de statuts et règlement du 3 février qui précise que, la licence B du joueur Hubert J. Ph. a été accordé le 8 Novembre 1991. Une notification sera faite aux clubs concernés.

M Botton, est désigné délégué de la Région pour les finales régionales qui auront lieu à la Ville aux-Dames le Dimanche 10 mai 1992

C.R.A.M.C.

J. Boue présente les dossiers de réclamation suivants : RM3 B SC St-Maure- A.S.P.T.T. Orléans rencontre à rejouer le 19/04/92

RF2 A St- Avertin - AS Salbris résultat acquis sur le terrain.

Il propose le tableau pour l'application du statut de l'arbitrage à postériori. Le Bureau entérine cette proposition. Les clubs devront avoir acquitté les pénalités financières avant le fin de la saison (tableau en annexe)

Il évoque les dégradations qu'ont subi des collègues arbitres sur leur voiture pendant qu'ils officiaient. Le bureau rappelle les propositions individuelles de la DRAFT Auto pour les licenciés à la FFBB et encourage les arbitres à s'assurer dans leur intérêt personnel

Il propose le réglement intérieur sur la participation aux stages de début de saison.

Il parle de l'organisation des finales FNSU prise au pied levé par Saran et des difficultés rencontrées pour trouver des arbitres. Ces malentendus n'ont pas entamé l'organisation grâce à la bonne disponibilité des dirigeants de Saran et quelques autres dirigeants. Le Président J. C. Bois félicite l'équipe qui a su mettre sur pied cette manifestation dans un temps record et à la satisfaction des équipes présentes.

J. C. Boue distribue la dernière mouture du statut de l'arbitrage national applicable dès la prochaine saison.

Un stage technique sera organisé pour les arbitres les 18 et 19 Avril 1992 à Salbris.

Coupe de l'Ouest, les désignations des tables de marque se feront sans échange.

TECHNIQUE

Tirage au sort des rencontres pour le festival des jeunes :

Les rencontres se dérouleront dans toutes les catégories dans l'ordre suivant :

41 - 37

36 - 45

18 - 28

TRÉSORERIE

 G. Perez présentera au prochain Comité les incidences financières du journal Basket Centre Magazine.

 N. Nivard devra présenter les solutions envisagées pour la prochaine saison.

BABY-BASKET

P. Sambroni s'étonne que le regroupement Régional ait lieu le 17 mai, il signale que son département ne participera pas et souhaite que la manifestation n'enlève pas du public au Challenge Round de Chartres.

Le Bureau approuve le compte rendu de la réunion de la Commission du 17/02/92. (document joint).

MÉDICALE

P. Sambroni donne le nom du médecin représentant le Comité d'Eure et Loire.

Le réglement sur le dopage approuvé par la Fédération sera adressé à J. Lefèvre (Président de la Commission des Statuts et Règlements) pour étude et intégration dans nos règlements sportifs. La note fédérale à propos de la prévention contre le sida sera diffusée.

Information fédérales suite à la dernière réunion de Bureau du 04/04/92

Pour les prochaines saisons, il n'y aura plus de licence "T" délivrée après le 30 Novembre.

Championnat de France "Cadets" 1 ou 2 clubs représenteront la Ligue.

Play-Ground (Basket en liberté) :

Cette action nationale en accord avec le Ministère de la Jeunesse et des Sports doit recevoir un accueil favorable tant dans le monde rural que dans le secteur urbain.

Il faut faire revivre les terrains d'extérieurs et permettre aux jeunes touchés par l'image du Basket de venir le pratiquer librement sur une aire de jeu accessible.

Une note va parvenir concernant les démarches. Obtenir un terrain de la mairie, puis se tourner vers les Directions Départementales de la Jeunesse et des Sports et les Collectivités Territoriales.

CHALLENGE ROUND DE CHARTRES

P. Sambroni informe de l'avancement des projets d'organisation de la manifestation. Il y a encore quelques points importants à régler

QUESTIONS DIVERSES

- Il faut envisager les dossiers FNDS.

 Situation des CTR pour la prochaine saison : le Président rencontrera le DTN cette semaine.

Prochaine réunion : Comité Directeur : Lundi 4 Mai.

 Adoption des procès verbaux proposés par la C.R.A.M.C. concernant les deux dossiers et réclamations ci après.
 Rencontre RF2 A du 22 Mars 1992 entre ST Avertin Sport et A.S. Salbris.

Objet : Réclamation déposée et confirmée par A.S. Salbris.

Attendu que la réclamation porte sur le fait que l'arbitre a sifflé une faute dans la dernière seconde de jeu donnant 1 + 1 lancers francs, alors que le marqueur sifflait la fin de la rencontre.

Auparavant, le chronomètre de jeu n'avait pas été arrêté et que l'arbitre estima qu'il restait 5 secondes à jouer

Que les 5 secondes fürent décomptées sur un chronomètre manuel, donc sans signal automatique.

Que l'arbitre qui se trouvait près de la table de marque affirme que le signal de la table a retenti avant le coup de sifflet sanctionnant la faute.

Que l'arbitre de la rencontre après consultation des assistants et devant leur désaccord décida : "Fin du temps de jeu au signal de la table, réparation non à effectuer". Considérant que la rencontre a eu sa durée réglementaire.

Que l'arbitre en vertu de l'article 35 du code de jeu (commentaire) a fait une bonne application du réglement.

LA C.R.A.M.C. propose

Résultat acquis sur le terrain ST Avertin bat A.S. Salbris 47/46

 Adoption des procès verbaux proposés par la CRAMC concernant les deux dossiers de réclamation ci-après.

Rencontre RM3 du 22 Mars 1992 entre S.C. Ste Maure et A.S.P.T.T. Orléans.

Objet:

Réclamation déposée et confirmée par A.S.P.T.T. Orléans.

Attendu que la réclamation porte sur le fait que le groupement sportif A.S.P.T.T. Orléans a demandé un temps mort à la table de marque, et que celui-ci ne fût pas accordé.

Que la table de marque est intervenue une première fois alors que le ballon était en jeu pour la réparation de tirs de lancers francs.

Que les arbitres n'ont pas accordé le temps mort.

Que le marqueur ne s'est pas manifesté par tous les moyens pour faire savoir aux arbitres qu'un temps mort était demandé; qu'en vertu de l'article 40 du code de jeu, le chronométreur aurait dû arrêter le chronomètre et le marqueur avertir les arbitres.

La C.R.A.M.C. propose à la Commission Sportive : RENCONTRE A REJOUER.

La commission déclare : le match devra se jouer le 19 Avril 92 à 15 H 30.

Désignations et frais des arbitres à la charge de la C.R.A.M.C.

APPLICATION DU STATUT DE L'ARBITRAGE

Groupements sportifs pénalisés	Equipes pénalisées	Après contrôle à priori	Après contrôle à postériori	Pénalités sportives	Pénalités financières	Observations
18 : CHER						
U.S. Florentaise	R.F. 2	×		6 points	PL x 16	— 1 officiel
28 : EURE-ET-LOIR						
Amicale de Lucé	R.M. 3	x		4 points	PLx 8	— 1 officiel
36 : INDRE						
U.S. Aigurande	RF.2	×		4 points	PL×8	2.00
U.S. La Châtre	R.F. 2	×		6 points	PLx16	- 2 officiels - 2 officiels
37 : INDRE ET LOIRE						
E.S. Bourgueil	RM.3	×		4 points	PLx8	— 1 officiel
41 : LOIR ET CHER						a seniorei
A.D.A. Blois	RF2			Section 2	Fac. 12.5	
37.77.517.77			×	4 points	PLx8	— 1 officiel
45 : LOIRET						
A.B.C. St. Jean de Braye	R.M. 2		×	4 points	PLx8	— 1 officiel
Abeille de Gien	R.F. 2		×	4 points	PLxs	— 2 officiels

RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR

du Lundi 4 mai 1992

Présents : Bois Jean-Claude - Botton Michel - Cacard Gérard - Levêque Christian -Mamie Max Pérez Gérard - Poulin Daniel -Ravier Jack - Rossignoles Jean-Paul - Subires François - Tersac Christian - Varennes Jacqueline - Varey Michel.

Excusés : Alaphilippe Roland - Bouquin Raymond - Léger Bertrand - Lefèvre Jean -Nivard Nelly - Sambroni Pierre - Rétif Roger.

Assistent : Boue Jacques Président de la CRAMC - Boisseau Claude CTR - Crapez Frédéric CTR - Coste Brigitte CTR - Gauthier Claude Médecin Chef Régional - Bretheau Guy Secrétariat Administratif - Bouchonnet Jacqueline Secrétariat Administratif.

Avant d'aborder l'ordre du jour le Président donne des nouvelles de la santé de Guy Marie du Conseil d'Honneur de la Ligue Malgré une grave opération, il souhaite être présent à notre Assemblée Générale.

Il adresse aussi ses plus vifs compliments ainsi que ceux du Comité Directeur à la Commission Technique pour les bons résultats obtenus avec les jeunes ; félicitations aux joueurs, entraîneurs et accompagnateurs.

ORDRE DU JOUR

HOMOLOGATION DES PV DES REUNIONS

Du Comité Directeur du 09/03/92 et du Bureau Directeur du 06/04/92.

Michel Botton signale qu'il doit être présent dans la liste des assistants ne faisant pas partie du Bureau. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

PROJET DE LA CAISSE DE PEREQUATION DE LA COMMISSION TECHNIQUE

J. Ravier informe le Comité Directeur de la Ligue que tous les Départements ont répondu à propos des frais de déplacements.

La Ligue va contacter des entreprises de transport et faire établir des devis qui seront proposés en Septembre 1992 au premier Comité Directeur pour décision.

Le Comité du Loiret souhaite que l'étude tienne compte que le Festival des Jeunes n'a pas encore été organisé par son département

ADOPTION DU BUDGET PREVISIONNEL 92/93 A PRÉSENTER A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Après avoir évoqué les nouveaux coûts des licences et différents frais pour les dossiers, une discussion s'engage à propos du Basket Centre Magazine

Le trésorier fait part d'un déficit de 130 000 Frs créé par le journal.

Ainsi l'effort consenti cette saison ne peut pas être renouvelé. Il propose donc trois solutions pour la saison 92/93

- a) Augmentation supportée par les Comités Départementaux et les Clubs.
 - b) Arrêt complet du journal.
- c) Diminution du nombre de numéros de magazine pour maintenir un lien dans notre Ligue et envoi des PV de la Ligue aux Clubs engagés dans leurs Championnats.

Le Comité fait ressortir les avantages et les inconvénients de ces trois solutions. Un consensus se dégage pour la 3º solution. Tout en regrettant l'arrêt de la communication des PV des Comités Départementaux qui permettaient à tous de suivre la vie du Basket des Comités voisins. L'avantage relevé étant la diminution de 50 % de la charge qui incombe aux clubs.

Le budget 92/93 est adopté par 12 voix pour et 1 abstention.

DESIGNATION DES DELEGUES DE LA LIGUE AUX ASSEMBLEES GENERALES DEPARTEMENTALES

- du Cher M. J.C. Bois,
- de l'Eure et Loir M. G. Pérez,
- de l'Indre M. J.C. Bois,
- de l'Indre et Loire M. J.C. Bois,
- du Loir et Cher M. J.C. Bois,
- du Loiret M. C. Levêque.

ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité. Nomination de la Commission de Vérification des Pouvoirs.

Président : J. Lefèvre Assesseur Ph. Boutet

Membres 4 personnes de l'Indreet-Loire plus MM. Cacard, D. Poulin, un représentant des comités d'Eure-et-Loir, de l'Indre et du Loir-et-Cher.

TOUR DES COMMISSIONS

TECHNIQUE

J. Ravier donne le compte rendu suivant :

Rentrée aux CERHN saison 92/93

Garçons : A ce jour 4 réponses positives Filles: A ce jour 8 réponses positives.

Problème d'indemnité à verser aux groupements sportifs après deux saisons passées dans un CERHN pour un jeune qui veut muter après ces deux saisons.

Les sommes réclamées actuellement semblent trop importantes et paraissent être dissuasives pour le recrutement à la sortie du CERHN. Un voeu sera proposé par la Ligue.

Récompenses pour le Festival Régional.

Il est décidé l'achat de nouveaux trophées pour remplacer ceux gagnés par les Comités Départementaux après trois victoires.

Voeu de la Commission.

Que la taille des joueurs Poussins, Benjamins, Minimes, Cadets, figure sur les

Action en direction des sections sportives

Le Recteur de l'Académie d'Orléans-Tours, par lettre du 21 avril 1992, nous a refusé l'autorisation d'organiser une réunion de travail avec les professeurs de sport des Associations Sportives Scolaires concernées.

Clinic d'entraîneurs

Organisé au CRJS de Chartres dans le cadre du Challenge Round Féminin, les 15 16-17 mai 1992, plus de 30 stagiaires inscrits à ce

L'intervenant est Jacques Vernerey entraîneur National de l'équipe de France Juniors Féminins.

Rapport de Délégué de la Ligue :

V. Fourneau pour le tournoi de CERHN les 23 24 25 avril 1992 à Roanne a fait parvenir un rapport très détaillé. La Ligue remercie M. Fourneau pour cette mission.

Le Comité Directeur désigne comme délégué pour accompagner notre équipe à la Finale Nationale des CERHN à la Baule : MM. Bois et Mamie.

Exceptionnellement et à titre de récompense, l'équipe sera composée de 15 jeunes ayant participé aux différentes rencontres de la saison.

 C. Levêque pose une question à propos de la sélection des joueuses. Le Comité rappelle que la compétition la plus élevée est prioritaire, ainsi la compétition des CERHN est prioritaire sur une sélection départementale.

JEUNES

G. Cacard fait remarquer l'augmentation du nombre des licenciés en Poussins et Poussines (seulement 2 à 3 %)

SPORTIVE SENIORS

J.P. Rossignoles signale que la Fédération n'ayant pas rendu le verdict de l'appel interjetté par Ste-Maure de Touraine, la finale RM3 est différée.

Il donne lecture de la lettre de M. Pouteau, Président de la Commission Sportive Fédérale à propos du règlement pour la montée des équipes réserves.

de la lettre du Président de l'Indre suite aux pénalités infligées à l'équipe du

Poinconnet.

 de la Lettre de la CDAMC du Cher à propos des pénalités suite au statut de l'arbitrage.

 de la lettre de SMS Romorantin à propos de l'application du statut de l'arbitrage dans le loir et Cher.

SPORTIVE JEUNES

M. Botton présente le compte rendu de la réunion de sa Commission Elargie du 10 avril 1992. Celui-ci est adopté à l'unanimité moins 1 abstention.

Il signale qu'une autre réunion aura lieu le lundi 22 juin 1992 avec les Commissions Départementales pour la forme des Championnats à envisager pour la saison 92/93.

C.R.A.M.C.

J. Boue présente le schéma directeur de formation de 1992 à 1996. Le Comité se félicite de cette initiative et propose qu'il soit regardé en détail à un prochain Comité Directeur et l'adopte à l'unanimité moins 1 abstention.

Il propose les indemnités de repas pour les rencontres, le samedi soir. Le Comité donne son accord.

Il présente la fiche type proposée par la Fédération pour application du nouveau statut de l'arbitrage. Les clubs devront compléter ce nouveau document.

M. Varey fait remarquer que le nouveau statut de l'arbitrage va à l'encontre du projet de la politique régionale.

J. Boue fait un compte rendu du stage technique des arbitres des 18 et 19 avril 1992. Il signale que les rencontres amicales "Haut Niveau" se font de plus en plus nombreuses et à la dernière minute, d'où des difficultés pour trouver des arbitres.

MÉDICALE

Le Dr C. Gauthier présente la composition de sa Commission.

Le Président félicite notre médecin régional pour le travail accompli et se félicite de voir enfin une Commission formée.

Le Dr Gauthier remet et commente son rapport de commission qui sera transmis à l'Assemblée Générale.

DISCIPLINE

Dossier Nº 16 - 91/92

Rencontre de RM1 du 05/04/92 opposant.

Nogent-le-Roi contre Tours EC.

Objet : Incidents pendant la rencontre et rapport des arbitres à l'encontre du joueur Morin St. licence n° 660247 de Tours EC.

Vu les pièces figurant au dossier

Attendu que l'arbitre à la 19° minute de la seconde mi-temps a sanctionné le jour M. Morin St d'une faute personnelle qui était sa cinquième.

Attendu que la joueur M. Morin St. est venu vers l'arbitre, a agrippé son sifflet autour du cou pour lui relancer sur la poitrine, tout en l'insultant.

Attendu que le joueur a écrit et présenté ses excuses auprès du corps arbitral. Par ces motifs et en application des dispositions des articles 603 et 607 au titre VI du Code Fédéral, sur proposition de la Commission de Discipline, le Comité Directeur décide d'infliger une suspension de Douze mois dont Quatre mois avec sursis.

En conséquence le joueur Morin Stéphane N° 660247 est suspendu du 05/04/92 au 04/12/92.

CORPORATIVE

Michel Varey signale le tournoi du 11 mai 1992 à Tours ouvert à deux Comités (37 et 45) n'ayant pas de réponse des autres.

Challenge round à Chartres :

L'échéance approche une bonne équipe est au travail, tout semble réuni pour une réussite de la Manifestation.

QUESTIONS DIVERSES

J.C. Bois donne une précision à propos du règlement intérieur dans l'expression " personne rémunéré pour le basket". Cela concerne les CTR.

Basket Centre Magazine, un dernier numéro sera édité pour les derniers PV de Comité de la Ligue et des Départements.

Fête du Sport

les Comités Départementaux devront faire parvenir au Secrétaire Général les manifestations qui auront lieu dans leur Département.

l'Annuaire

Le publiciste nous ayant abandonné, nous cherchons le moyen de sortir celui-ci au moindre frais.

RÉUNION PLÉMIÈRE DE LA COMMISSION TECHNIQUE

du Lundi 11 mai 1992, à Orléans

Présents :

J. C Bois Président de la Ligue

18 - E. Boucault, G. Cacard

28 - V Sambroni

 C. Sestillange, B. Estoup, C. Lequipe, E. Masse.

41 - MM Charles, Niederlender,

45 - P. Favraud

C.R.A.M.C.: J. Boue C Sportive: M. Botton Secrétariat: G. Bretheau

C. Technique: C. Boisseau, F. Crapez,

J. Ravier.

Excusés:

B. Coste en mission

36 - V. Mazure

J. Ravier ouvre la séance.

Il se félicite de la présence du Président et remercie toutes les personnes de l'Assemblée d'avoir bien voulu consacrer une soirée (une de plus) au basket.

Il félicite les minimes garçons et leur encadrement pour le titre de Champion de Zone assorti d'un grand chelem. Il adresse également ses félicitations aux sélections Benjamins et Benjamines pour leurs titres de Champion de Zone. La saison 91/92 est un bon cru pour notre Ligue.

Il passe ensuite la parole au président J. C. Bois. Celui-ci félicite à son tour l'Equipe Technique Régionale pour le travail accompli. On passe ensuite à l'ordre du Jour.

BILAN DES ACTIONS ECOULEES

Formation de Cadres : C. Boisseau

Une formation a été faite par les Commissions Techniques Départementales.

18 - 10 personnes réparties en 10 séances.

- 37 8 participants à 2 stages de 3 jours mais jamais les mêmes. Filière Jeune : formule décentralisée 3 séances par mois plus 3 séances à la demande.
- 41 Pas de formation spécifique mais plusieurs regroupements à Salbris.
- 45 Stage d'animateur à la Toussaint bon succès - à Pâques 2 personnes.

En général les Commissions Techniques perçoivent un manque d'enthousiasme pour trouver des candidatures. Le Président de la Commission Technique propose de créer un groupe de réflexion pour se pencher sur les modalités de formation de Cadres.

Formation de la Joueuse : B. Coste

Minimes du CERHN.

8 filles inscrites = 7 entraînements par semaine. En septembre, une seule joueuse figurait dans la sélection régionale contre quatre à Pâques ce qui prouve que le travail du CERHN porte ses fruits.

Les filles terminent seconde du Tournoi de Zone battues de 6 points par le Lyonnais

Tournoi de la Zone Benjamine

Les benjamines sont Championnes de la Zone Félicitations aux journess de l'encadrement.

Formation du joueur : F Crapez

Minimes du CERHN

8 garçons inscrits

La sélection était complètée par 4 joueurs non inscrits au CEHEN de Tours Cette équipe est Championne de Zone en remportant 8 victoires sur 8 rencontres. L'équipe est qualifiée pour disputer le titre de Champion de France lors du Tournoi de la Pentecôte à la Baule. Bonne Chance!

Pendant le même temps, la sélection des Benjamins (78) remportait le titre de Champion de Zone.

Félicitations aux joueurs et à l'encadrement

*Animation.

La finale régionale Adidadresse a eu lieu à Salbris et a regroupé 12 participants sur 18.

Chez les Filles:

1tm Muriel Jamet (45) Chez les Garçons :

1" Guillaume Jaumain (28)

ACTION EN COURS POUR 91/92

*Critérium du Jeune Basketteur(se) le 13 juin à Blois

Salle du CRJS début des épreuves à 14 h 00

4 minimes et 4 benjamins par département.

4 minimes et 4 benjamines par département

Festival Régional des Jeunes à Tours le 24 Mai.

B. Estoup présente le dossier très détaillé de cette manifestation et règle les problèmes d'intendance avec les responsables présents.

Un règlement actualisé est distribué en séance

PREVISIONS DES ACTIONS POUR 92/93

Stage d'Entraîneurs Régionaux :

Lieu:

Salbris

Date : 29 et 30 août 1992 Equipes concernées : RM1, RM2, RM3 RF1, RF2

Stage d'Entraîneurs pour équipes de jeunes :

Lieu Salbris

Date: 12/13 Septembre et 29 novembre 92

les autres dates seront fixées à la réunion plénière de Septembre.

Candidatures CERHN - Garçons :

A ce jour: 3 joueurs nés en 77 6 joueurs nés en 78

2 joueurs nés en 79

Dommage que tous les joueurs contactés n'aient pas répondu.

Candidatures CERHN - Filles:

A ce jour : 1 joueuse née en 76

5 joueuses nées en 77 7 joueuses nées en 78

2 joueuses nées en 79

Dans cet effectif 5 joueuses seront externes et la joueuse née en 76 restera au CERHN à la demande de ses parents et au frais de la famille.

QUESTIONS DIVERSES

Remboursement des frais de déplacement pour les Sections Régionales.

- 1 voiture pour 4 stagiaires.

 2 allers et retours du siège du Comité au lieu du stage.

Barème kilométrique régional.

Chèque adressé et libellé à la Commission Technique Départementale concernée.

Date de la réunion plénière : le lundi 21 septembre.

J.C. Bois clôt la réunion et se félicite de la création d'un groupe de réflexion chargé de se pencher sur les problèmes liés à la Formation des Cadres.

C.R.A.M.C. PLAN SCHÉWA DIRECTEUR DE FORMATION

de 1992 à 1996

Avant-Propos: A quelque niveau que ce soit, il existe à l'heure actuelle un problème aussi bien quantitatif que qualitatif. Pour mieux cerner ceux ci dans notre Ligue, la C.R.A.M.C. a réuni 2 fois les CDAMC (les présidents et répartiteurs, puis les formateurs Départementaux), et s'est entretenu avec le CTR d'arbitrage de la F.F.F. du centre, M. Laine.

Ce plan de formation est un outil pour améliorer l'existant, les objectifs y sont donc clairement exprimés en fonction de la situation actuelle. Il va de soit que celui-ci pourra éventuellement être modifié en cours d'application en cas de retard par rapport aux objectifs annoncés.

Pour être mené à bien, des moyens humains, matériels et financiers doivent être mis à la disposition de la C.R.A.M.C. De même la motivation, et l'implication des Membres de la Commission et des Formateurs Régionaux (en particulier les arbitres de Haut-Niveau) doivent être totales

SITUATION ACTUELLE

Formateurs: utilisation rationnelle des membres de la C.R.A.M.C. et ponctuelle des arbitres de Haut-Niveau

Relations avec les CDAMC : riches et saines, mis à part avec l'Indre, manque d'homogénéité entre les différentes CDAMC.

Observateurs : existence d'un corps d'Observateurs Régionaux, utilisés la plupart du temps pour les examens inter-régionaux Examens: très bons résultats au niveau Fédéral et Inter-Régional (100%), moyen au niveau Régional (71%).

Stages Régionaux : bons résultats d'ensemble, sur les 2 dernières saisons, arrivée de 3 nouveaux officiels de Haut-Niveau (NF1A - NM2)

Relations avec la Commission Technique : bonnes, mais impossibilité du choix du technicien pour tel ou tel stage.

Haut-Niveau : présence moyenne de la NM1A à la NM2 - NFIA, mais pas de "locomotive (international).

Moyens financiers: budget suffisant pour les actions en cours.

Centre de Stages : CRJS de Salbris bien équipé, central, et utilisation maintenant habituelle.

Les conditions de base sont dans l'ensemble réunies pour assurer une bonne formation, et donc une évolution favorable. Seul un département pose réellement des problèmes, et cela doit changer dès l'année prochaine sous peine d'incohérence régionale. Les supports sont de qualité, et les formateurs motivés.

OBJECTIFS (période : de septembre 1992 à juin 1996).

Les objectifs sont à atteindre simultanément sur les 3 plans suivants :

la Formation de Cadres

- la Masse

- l'Elite

Toutefois, la saison 1992 1993 sera plutôt une saison de mise à riveau propre à assurer des bases solides et uniformes.

LA FORMATION DE CADRES SAISON 1992-1993

Réunions de formation de cadres : (lieu et dates à définir) 6 soirées de 2 heures environ, à raison de 2 à 3 formateurs par CDAMC, action importante la 1^{the} année (le profil des formateurs a déjà été évoqué avec les présidents de CDAMC), encadrement assuré par la C.R.A.M.C. thèmes développés : mise à niveau des connaissances et des approches pédagogiques ; établissement d'une liste d'arbitres classés "Espoirs" régionaux.

Assistance aux CDAMC: mise en disposition des moyens humains et matériels de la C.R.A.M.C. sur des actions départementales (aux CDAMC aux moyens modestes en priorité).

Stage d'observateurs : (lieu et date à définir) détection pour formation de nouveaux Observateurs (ex arbitres de CHPT de France, ou arbitres de Haut Niveau en activité). Regroupé avec d'autres stages.

SAISONS SUIVANTES

Réunion de formations de cadres : 3 soirées de 2 heures environ ; évolution du groupe, politique régionale de formation, préparation des stages régionaux, gestion de la liste "Espoirs".

Assistance aux CDAMC : (idem 1992-1993)

Observateurs : développement du nombre d'observations pour établissement du classement régional, perfectionnement.

LA MASSE

OBJECTIFS	92-93	93-94	94-95	95-96
PERFECTIONNEMENT Stage de début de saison obligatoire :	oui	oui	oui	oui
TESTS PHYSIQUES Réussite obligatoire sinon déclassement	applicable (sauf RM1-RM2)	applicable (sauf RM1-RM2)	application	application
ASSISTANCE aux CDAMC Sur actions départementales	oui	oui	oui	oui
EXAMEN REGIONAL Pourcentage de réussite	80% à 90%	90% à 100%	90% à 100%	100 %
AUGMENTATION DU CORPS ARBITRAL Quantitativement				
CLASSEMENT Instauration d'un système de montée et descente	non	non	application	application
OBSERVATIONS Nombre d'arbitres observés	50	75	100	125
STAGE d'OBSERVATEURS	oui (détection) (formation)	oui (détection) (formation)	oui (perfection.)	oui (perfection.)
BULLETIN d'INFORMATIONS Pour uniformiser la réception d'informations, fréquence d'envoi	oui (2 / an)	oui (3 / an)	oui (4 / an)	oui (4 / an)

L'ÉLITE

OBJECTIFS	92-93	93-94	94-95	95-96
STAGE ARBITRES "ESPOIRS" Classement n° 1 à n° 6 Avenir ? du STAGE DETECTION DE ZONE	otii	oui	oui	oui
STAGE ARBITRES PARTICIPANTS STAGES NATIONAUX NIVEAUX 1 - 2 et 3	oui	oui	oui	oui
EXAMENS FEDERAUX arbitres FED et INTER + MC FED	100 %	100 %	100 %	100 %
GROUPE ARBITRES "ESPOIRS" Etabli par Formateur CRAMC	oui	oui	oui	oui
GROUPE ARBITRES "AVENIR" Future ossature NM3 (1996 à 2000) 25-30 ans + recalés Stages Nationaux	détection	détection	responsa- bilisation	responsa- bilisation
STAGES NATIONAUX	2 groupes A	2 groupes A	2 groupes A	2 groupes 3 ^{tot} Niv.Nat.
Accession Haut-Niveau	1" Niv. National	2*** Niv. Nat. 1** Niv.National	2*** Niv.Nat. 1** Niv.National	2*** Niv. Nat. 1** Niv. national
HAUT-NIVEAU Classement C.R.A.M.C.	1 arb classé NMIA 2 ar clas. NMIB	1 arb clas. NM1A 2 ar clas. NM1B 5 arb NM2-NF1A	2 ar clas NMIA 2 arb clas. NMIB 6 arb NM2-NFIA	2 ar clas. NM1A 4 arclas NM1B 6 arNMNF1A

ACTIONS POUR 1992-1993 STAGES

Stage de Début de Saison :

CRHS de Salbris, 5 et 6 Septembre 1992. Arbitres de CHPT de France, RM1, RF1 -RM2, Marqueurs-Chronométreurs Fédéraux (Hauts Niveau) et candidats Fédéraux. Objectifs: détection des "Espoirs", "Avenirs" et Observateurs.

Stage "Espoirs":

Arbitres de CHPT de France, Régional ou candidats Régionaux.

Objectif: détection et formation des Espoirs Régionaux à orienter sur le stage de détection de Zone si encore existant), ou sur les Stages Nationaux.

Stage Arbitres participants aux Stages Nationaux:

Stagiaires 1", 2" et 3"

Niveaux Nationaux dans la saison en cours. Objectifs: mise en condition, évaluation de l'aptitude physique (Tests) et des connaissances en Code de Jeu.

Stage Observateurs:

(rencontres pour Support)

Arbitres de CHPT de France ayant cessés leur activité, Arbitre de Haut-Niveau en activité. Objectifs : détection puis formation des Observateurs Régionaux, groupe à développer en nombre rapidement.

Stage préparation aux Examens :

Candidats Arbitres Fédéraux, Inter-Régionaux et Régionaux Marqueurs-Chronométreurs Fédéraux

Objectifs : mise en condition et préparation aux différents examens.

Niveaux Techniques 1 et 2:

Futurs candidats Fédéraux, Inter-Régionaux et Régionaux Marqueurs-Chronométreurs Fédéraux.

Objectifs: Evaluation technique des candidats de la saison suivante, contrôle des connaissances en Code de Jeu pour première évaluation.

SUIVI DES ARBITRES

Bulletin d'Informations:

A diffuser par nos soins aux Arbitres (liste RM2 - RM1 minimum) et marqueurschronométreurs (Haut-Niveau).

Objectifs: Liens entre les officiels de la Ligue, informations techniques, Code de Jeu, Carnet Rose, etc...

Observations:

Dirigées: observateur désigné par la CRAMC libres: observateur non désigné par la CRAMC, il peut, s'il assiste à la Totalité de la rencontre, conseiller les officiels après la rencontre et envoyer un rapport à la CRAMC.

ASSISTANCE AUX CDAMC

Les CDAMC, pour des actions départementales, pourront faire appel aux Formateurs Régionaux ainsi que leurs différents supports (K7 VIDEO, Documentation, etc...)

RÉUNION PLÉNIÈRE DE LA COMMISSION SPORTIVE RÉGIONALE COUSAGTÉE AUX COMPÉTITIONS "JEUNES"

Vendredi 10 Avril 1992, à 20 heures, au Siège de la Ligue du Centre

Ont participé: 14 Associations

MM. Cacard et Fabre (C.M.J. Bourges)

M. Mme Palisse (C.A.J.O. Vierzon)

M. Lefèvre (S.L.C. Barjouville)

M. Couvert (AB Chartres)

M. Testault (BC Pontois)

M. Mace (Joue B.C.)

MM. Dessay et Petit (AS Montlouis)

M. Robillard (A.D.A. Blois)

M. Rousseau (A.L. St-Ouen)

MM. Aucante et Travers (U.S.C. St Sulpice)

M. Charreire (U. S. Fay aux Loges)

M. Thomas (Abeille de Gien)

Mme Pérez - Mr. Barruer (C.M.P.J.M.

M. Pinsard (Orléans-Basket)

Représentants Comité Départementaux :

M. Cacard (C.D. 18)

M. Couvert (C.D. 28)

MM. Astie et Poitevin) (C.D. 37)

Mme Sestillange

M. Aucante (C.D. 41)

M. Poulin (C.D. 45)

M. Bois Président de la Ligue

M. Rossignoles Président de la Commission Sportive

M. Ravier Président de la Commission technique.

Mlie Coste M. Crapez C.T.R.

M. Botton Commission Sportive "Jeunes"

M. Bretheau Directeur Administratif.

Michel Botton souhaite la bienvenue aux participants avant de rappeler et préciser l'ordre du jour sachant que les propositions pour la saison 92/93 doivent terir compte des exigences contenues dans le "projet de "Formation Joueur", celui-ci ayant été adopté par le Comité Directeur de la Ligue. Le compte-rendu de cette réunion sera présenté pour homologation lors du Comité Directeur du 4 mai 1992.

BILAN DE LA SAISON 91/92

Chiffres: 65 équipes engagées.

33 associations représentées.

550 rencontres programmées.

Cadets : 22 équipes - 176 rencontres Moyenne : 18

Cadettes: 10 équipes - 90 rencontres -Movenne: 18

Minimes M: 12 équipes - 104 rencontres -Moyerme 18

Minimes F: 10 équipes - 90 rencontres -Moyenne 18

Benjamins : 7 équipes - 46 rencontres Moveme 16

Benjamines: 4 équipes - 8 rencontres -

Commentaires:

Cadets: 3 poules de niveau constituées à partir de la phase d'évaluation.

Cadettes: 1 seule poule de 10 équipes.

Minimes M : 2 poules de niveau après évaluation, puis phase finale.

Minimes F:1 seule poule de 10 équipes.

Benjamins: 1 poule de 7 pour la phase de qualification au Trophée puis 1 poule de 5 pour le titre. Benjamines : pas de compétition régionale (4 équipes seulement) Uniquement phase de qualification au Trophée (système "coupe", matches Aller-Retour).

Coupes régionales Cadets et Cadettes = peu de participants cette saison

Palmarès :

Cadets: Champion: Tours BC

Coupe : Entente Châteauroux

Cadettes: Champion Orléans Basket

Coupe : Entente Châteauroux

Minimes M: Champion: Joue-BC Minimes F: Champion: Tours B.C.

Benjamins: Champion: C.E.S. Tours

Généraliltés:

 Pratiquement pas de difficultés dans la gestion des compétitions.

Un reproche : en cas de forfait, l'équipe responsable oublie très souvent de prévenir la Commission Sportive (ou de l'informer).

Très bonne relation avec les différents correspondants.

Malgré le sérieux de nombreux clubs, tous les résultats ne nous parviennent pas en temps utile pour que nous les communiquions à la presse.

- Pas de dossier discipline.

 La Commission Sportive n'a eu qu'une "affaire" à traiter, celle concernant le gymnase de Vierzon. Les faits sont regrettables, les difficultés probables mais il fallait préserver le Basket et, apparemment, les problèmes se sont estompés.

Tour de Table :

 Tous les représentants d'associations sont satisfaits des compétitions, la majorité se prononçant pour des rencontres par niveau.

Dans certains départements la désignation d'arbitres semble avoir été irrégulière. La Commission Sportive étudiera le problème avec la CRAMC et les CDAMC.

 Quelques remarques ont été formulées en ce qui concerne les horaires, certaines convocations ayant occasionné des difficultés.

La Commission Sportive rappelle qu'en l'absence d'horaires officiels il est fait appel au bon sens et à la concertation. Elle rappelle également que la programmation de rencontres le Dimanche doit rester exceptionnelle et, en tout état de cause, recueillir l'assentiment du club adverse, voire de la Commission. Sportive elle-même et ceci en respect avec les délais officiels.

Après une intervention de J.P. Rossignoles une discussion s'établit sur le thème : "La défense de Zone doit-elle être tolérée chez les jeunes?".

- D'où il ressort que, dans les catégories "Benjamins" et "Minimes", les défenses de type "individuelle" doivent être seules pratiquées. Il a été admis, et des techniciens l'ont rappelé, qu'il est parfois difficile de juger et de dire à quelle famille appartiennent certaines défenses.

INTERVENTION DE J.C. BOIS

 Le Président souligne l'importance de cette réunion dont le but est de chercher à améliorer les compétitions de jeunes et, par là-même, le niveau de l'ensemble du Basket de notre Ligue.

 Il déclare être satisfait du travail de la Commission Sportive Régionale.

 Il fait part de ses espoirs quant à la mise en place du " projet de Formation du Joueur" celui-ci devant permettre une amélioration rapide de notre élite régionale.

"PROJET DE FORMATION DU JOUEUR"

- Frédéric Crapez en rappelle la philosophie et les grandes lignes (se référer au document) et précise ensuite les points concernant directement les compétitions 92/93, à savoir les exigences pour s'engager et les aides en cas de respect du "cahier des charges".

 Ce projet ne concerne que les Benjamins (es) et Minimes (M et F).

- Lors de la discussion qui a suivi, nous avons entendu parler de "Suivi Technique", "Changement de Mentalité", "Valoriser le Travail en Direction des Jeunes", "se rapprocher des Structures Scolaires".

 Guy Robillard (pour l'A.D.A. Blois) a regretté l'absence de "Suivi Médical" au chapitre des exigences.

- M. Dessay (pour l'A.S Montlouis) demande si la licence "T" permet de regrouper des éléments de deux associations pour constituer un ensemble "Solide". Réponse donnée : cela dépend de la façon dont sont appliqués les règlements concernant cette licence "T" et, de toute façon, des règles de participation.

PROIETS POUR LA SAISON 92-93

Dispositions Générales :

La situation étant nouvelle et l'engagement prévu en Juin, il a été décidé de programmer une réunion de travail avec les six Commissions Sportives Départementales fin Juin

En effet si le nombre d'équipes engagées se révèle insuffisant pour organiser une compétition intéressante dans une (ou plusieurs) catégorie (s), il faudra établir un calendrier concerté.

Conditions pour participer aux compétitions Benjamin (e)s et Minimes (M

- s'engager en Juin (Bulletin à retourner pour le 15)

-confirmer en Septembre par :

 Participation de l'entraîneur au stage prévu les 12 et 13 Septembre.

 Envoi à la Commission Sportive de la liste des joueurs (euses) sachant que le nombre minimum est 7 (à l'engagement et en moyenne au cours de la saison).

Conditions pour bénéficier des aides (financière en particulier). (Contrôle à postériori)

 Respect du nombre de joueurs tout au long de la saison.

 Participation du technicien responsable de l'équipe à tous les stages.

 Avoir un cadre diplômé responsable de l'opération.

Justifier d'un volume de travail hebdomadaire de 4 h 30 pour au moins six éléments de l'équipe.

BENJAMINS - BENJAMINES

Trophée maintenu. Il faudra tenir compte dans nos compétitions : Notre (nos) qualifié (s) devront être connus fin décembre.

MINIMES MASCULINS et FEMININES

Championnat National maintenu.
 Engagement libre. Pas d'incidence sur nos compétitions.

CADEIS - CADEITES

 Mise en place d'un championnat national. Engagement libre. Pas d'incidence sur nos compétitions qui, elles, ne sont pas modifiées.

 Maintien des Coupes Régionales en parallèle avec les Coupes de France Cadets et Cadettes.

CALENDRIER

 15 juin 92 : Date limite d'envoi des engagements (BM - BF - MM - MF).

 22 juin 92 : Réunion avec Commissions Sportives Départementales et Commission Technique Régionale.

 10 septembre 92 : Date limite d'envoi des listes de joueurs (BM - BF - MM - MF).
 Date limite d'engagement pour les Cadets et Cadettes.

- 12/13 septembre 92 : Stage d'entraîneurs

 26/27 septembre 92 : Début des Compétitions.

MATCHES REMIS

La question a été posée de savoir s'il fallait continuer à gérer ce problème avec souplesse ou bien si, en tenant compte des nouvelles orientations, une certaine rigueur était souhaitable (application des règlements sportifs généraux).

La majorité s'est prononcée pour le maintien de la "gestion souple". Dont acte.

Pas de questions diverses. La séance est levée à 22 h 50.



Calendrier Sportif Régional 92/93

Finale ALLER RETOUR RM2 RM3 RF2 20 Septembre 10 Janvier Dimanche 9 Mai 1993 27 Septembre 17 Janvier 04 Octobre 24 Janvier 11 Octobre Coupe remis 25 Octobre 07 Février 18 Octobre 14 Février 08 Novembre Coupe remis 20 Décembre 21 Février 15 Novembre 14 Mars 22 Novembre 21 Mars Coupe remis 25 Avril 29 Novembre 28 Mars 06 Décembre Coupe remis 20 ou 27 Décembre 04 Avril 13 Décembre 18 Avril Coupe remis 25 Avril ou 2 Mai

Remis 20 Décembre

Remis 25 Avril

Les dates du 1er Novembre 92 et 31 Janvier 93 sont réservées pour la Commission Technique.

VACANCES SCOLAIRES

Rentrée	Toussaint	Noël	d'Hiver	Printemps	Eté
10/09/92	24/10/92 au 02/11/92	19/12/92 au 04/01/93	20/02/93 au 08/03/93	17/04/93 au 03/04/93	07/07/93

TABLEAU DES INTENTIONS D'ENGAGEMENT EN "REGIONAL JEUNES" SAISON 92 / 93

COMITE	MINIMES FILLES	MINIMES GARCONS	BENJAMINES	BENJAMINS
CD 18	CIM BOURGES BC ST GERMAIN DU PUY	CJM BOURGES CAJO VIERZON	CJM BOURGES	CIM BOURGES
CD 28	BC ST DENIS LES PONTS	AMICALE LUCE AJA CHARTRES NOGENT BC		
CD 36	ASPTT CHATEAUROUX LA BERRICHONNE	ENTENTE CHATEAUROUX	ASPIT CHATEAUROUX	ENTENTE CHATEAUROUX
CD 37	AS MONTS RS ST CYR SUR LOIRE TOURS BC CES TOURS	TOURS BC	JOUE BC AS MONTI OUIS	TOURS BC JOUE BC CES TOURS
CD 41	AS SALBRIS USC ST SULPICE AS LA MOTTE BEUVRON		USC ST SULPICE	ADA BLOIS USC ST SULPICE
CD 45	US FAY AUX LOGES USM SARAN ABEILLE DE GIEN ASPIT ORLEANS USM OLIVET	AMICALE NEUVILLE ORLEANS BASKET USM MONTARGIS ABC ST JEAN DE BRAYE CJF LES AUBRAIS	ORLEANS BASKET	

Les Engagements en Championnat de France des Jeunes

CADETS TOURS BC
MINIMES GARCONS JOUE BC et ADA BLOIS

MINIMES FILLES

aucune candidature

TABLEAU DES INTENTIONS D'ENGAGEMENT EN "REGIONAL JEUNES" SAISON 92 / 93

COMITE	MINIMES FILLES	MINIMES GARCONS	BENJAMINES	BENJAMINS
CD 18	CJM BOURGES BC ST GERMAIN DU PUY	CIM BOURGES CAJO VIERZON	CIM BOURGES	CIM BOURGES
CD 28	BC ST DENIS LES PONTS	AMICALE LUCE AJA CHARTRES NOGENT BC		
CD 36	ASPTT CHATEAUROUX LA BERRICHONNE	ENTENTE CHATEAUROUX	ASPTT CHATEAUROUX	ENTENTE CHATEAUROUX
CD 37	AS MONTS RS ST CYR SUR LOIRE TOURS BC CES TOURS	TOURS BC	JOUE BC AS MONTLOUIS	TOURS BC JOUE BC CES TOURS
CD 41	AS SALBRIS USC ST SULPICE AS LA MOTTE BEUVRON		USC ST SULPICE	ADA BLOIS USC ST SULPICE
CD 45	US FAY AUX LOGES USM SARAN ABEILLE DE GIEN ASPIT ORLEANS USM OLIVET	AMICALE NEUVILLE ORLEANS BASKET USM MONTARGIS ABC ST JEAN DE BRAYE CJF LES AUBRAIS	ORLEANS BASKET	

Les Engagements en Championnat de France des Jeunes

CADETS MINIMES GARCONS - TOURS BC JOUE BC et ADA BLOIS

MINIMES FILLES

aucune candidature

LIGUE DU CENTRE DE BASKET

Commission Sportive Séniors

Liste Rectificative des Equipes Qualifiées pour les Championnats 92/93

RN	íi.		RFI
1	ABEILLE DE GIEN	i	US ST PIERRE
- 2	USM OLIVET	2	CIM BOURGES(R1)
3	AJA CHARTRES	3	AB CHARTRES
4	AC AMBOISE	4	CJF LES AUBRAIS
- 3	AMICALE NEUVILLE	5	LA BERRICHONNE (RI)
6	CJF LES AUBRAIS (R1)	6	ABC ST JEAN DE BRAYE
7	TOURS EC	7	BARJOUVILLE SCL
8	ES NOGENT LE ROI	8	USM SARAN (RI)
9	JOUE BC (R1)	8 9	OC CHATEAUDUN
10	AL ST OUEN	10	ORLEANS BASKET (RI)
11	ADA BLOIS (RI)	11	RS ST CYR SUR LOIRE *
12	LA BERRICHONNE	12	AL LA SOURCE *

	RM2		RM3		RF2
1	AS MONTLOUIS	1	G CHAVIGNOL *	1	ASCOC CONTRES 2
	ES LA VILLE AUX DAMES	2	CUF LES AUBRAIS (R2)	2	ENT. CHATEAUROUX
3	CES TOURS	3	USM OLIVET (R1)	3	AB CHARTRES =
4	AS SALBRIS	4	ST AVERTIN SP	4	LE POINCONNET*
5	ENT. CHATEAUROUX (R1)	5	US LE POINCONNET	5	CES TOURS (R1)
6	PLLI TOURS	6	AMICALE NEUVILLE (R1)	6	AS FONDETTES
7	AB CHARTRES	7	AMICALE LUCE	7	USM OLIVET
8	PL LA FUYE	8	CMPM INGRE	8	USC ST SULPICE
9	USM SARAN	9	ES BOURGUEIL	9	ADA BLOIS
10	ORLEANS BASKET (R1)	10	USM MONTARGIS	10	US ST FLORENT
11	CJM BOURGES (RI)	11	GSC BILLY	11	AS SALBRIS
12	CAJO VIERZON	12	AL ST OUEN	12	AS MONT (R)
13	CS BOURGES	13	ASCOC CONTRES	13	USM MONTARGES
14	AL LA SOURCE	14	ALERTE ST J. RUELLE	14	SC LANGEAIS
15	ASPIT CHATEAUROUX	15	SC STE MAURE	15	ST AVERTIN SP
16	BALLAN BC -	16	US VIERZON	16	US AIGURANDE
200		12.50	The state of the s	100	Company of the last of the las

US VIERZON ABEILLE GIEN (RU) ES NOGENT LE ROI (RI)

AS JOUY LE POTIER US LA RICHE

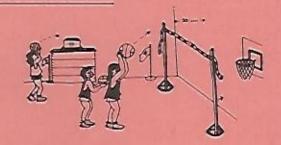
SMS ROMORANTIN AS DEOLS NAZELLE NEGRON BB *

ORLEANS BASKET (R2) *

AAJ BLOIS CS BOURGES

JOUE BC (RI) AL STOUEN ACS BUZANI ASS PBLA ORLEANS

ASPIT ORLEANS



Calendrier Sportif Régional 1992/1993

Remis 20 Déc	embre	Remis 25 Av	Via.
13 Décembre		18 Avril	Copy upon 25 Avril on 2 Mar
06 Decembre	Congression (20 to 27 Education	04 Avril	
29 Novembre		28 Mars	
22 Novembre		21 Mars	Cosperative 25 Avril
15 Novembre		14 Mars	
08 Novembre	Commitment of Departure	21 Février	
18 Octobre		14 Février	
11 Octobre	Grige rotin 25 October	07 Février	- Committee of the Comm
04 Octobre		24 Janvier	Dimanche 9 May 1993
27 Septembre		17 Janvier	RAG RAG RF2
20 Septembre		10 Janvier	
ALLER		RETOUR	Finale

Les dates du 1" novembre 1992 et 31 janvier 1993 sont réservées pour la Commission Technique

		VACANCES SI	OLADES		
Berrie	Tronsier	Net	d'Hiver	Printemps	Dr
HARRY.	2000 in 1000 i	(M.12102.au (M.0274)	3050 WT	17/04/93 pa 115/04/93	2000000

US ST PIERRE (R1) ES ORMES

ABC ST J BRAYE (RI)
ASC SEMOY
ASPTT ORLEANS
TOURS BC (RI)

VINEUIL SPORT

Equipe qualifiée après repéchage
 Abandon du championnat régional: RM2 Ascheres - RF1 Dreux - RF2 PTT Chateauroux

COMITÉ DU CHER

RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR

du 17 mars 1992

Présents : MM. Subires, Cacard, Clairfeyt, Posé, Langlois, Jacquet, Sierron, Palisse

Mmes : Chollet, Palisse, Limousin, Despinov.

Mlles : Laurent, Mathonat, Berton. Assistent : Mlles Devannes, Paviot. Excusés : Mmes Clairfeyt, Martin, M.

Le Président Subires, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à Mlle Devannes, secrétaire de l'U.S. Vierzon.

Le Président félicite : tous les jeunes qui participent aux épreuves individuelles.

 l'U.S. Vierzon pour l'organisation de la manifestation Basket dans le cadre de la semaine sportive de Vierzon. Le Comité souhaite un prompt rétablissement à M. Godin, blessé gravement lors de l'installation d'un panneau de basket.

 l'Equipe cadets du Cojo qui disputera la finale de la coupe régionale à Buzançais le 28/3 contre l'entente de Châteauroux.

Brigitte Coste pour la réunion du lundi
 16 mars.

Puis le Président fit un compte rendu de la réunion de concertation à Lyon. Avec le Président de la Fédération, un compte rendu de la réunion du Comité Directeur.

Le Président demande qu'un groupe se constitue pour se rendre sur place et prendre toutes les dispositions nécessaires à la réussite des tournois du 1° mai (poussins, poussines) et 2 mai (benjamins, benjamines). A Osmoy Etienne Boucault, Gérard Cacard, Philippe Peyrot, Guy Langlois, Christophe Jacquet, ont accepté de faire partie du groupe.

Les clubs qui désirent participer à ces tournois et qui n'ont pas encore retourné leur demande d'engagement doivent le faire sans tarder.

La date de l'Assemblée Générale est fixée au jeudi 21 mai 92 à 19 h dans la Salle de réunions du Comité Olympique, 9 rue Fernault à Bourges.

En ce qui concerne l'Assemblée Générale un appel de candidatures sera fait auprès des clubs du département. Une représentation de certaines catégories est obligatoire au sein du Comité Directeur : Médecins licenciés, Educateurs sportifs, Athlètes de haut niveau : Féminines, corporatifs, un courrier va être adressé aux clubs.

Le Président donne la parole aux différentes commissions.

- Commission C.D.A.M.C. - M. Langlois

 M. Langlois fait un compte rendu de la dernière réunion de la C.R.A.C.M.

 Les formations Arbitres Marqueurs Chronométreurs, se terminent M. Langlois remercie le CJN de Bourges pour la mise à disposition du Prado, et Et Boucault pour sa collaboration à l'école d'Arbitrage de St-Florent M. Langlois signale qu'il a adressé un courrier au Sénateur Maire de Sancerre concernant les dégradations du gymnase de Sancerre

Commissions sportives: Mlle Laurent Coupe du Cher Masculine CAJO - CJMB -Réserves émises par la Cojo concernant la qualification des joueurs du CJMB. Réserves non fondées, les joueurs du CJMB, étant tous qualifiés, à la date du match

COUPE DU CHER MASCULINE

1/2 finales le 17 - 18 où 19 avril 92 (aux clubs de s'arranger).

CV-USV-CJMB1-CSB1

COUPE DU CHER FÉMININES

1/2 finale 17 - 18 et 19 avril C.J.M.B. (Vainqueur A.S.P.T.T. St. Germain)

COUPE DU CHER CADETS

7 mai Finale C.M.J.B. - vainqueur St-Germain - Gioises peut-être aux Aix d'Angillon.

COUPE DU CHER CADETTES

Finale 7 mai 92 même lieu que les Cadets. C.I.M.B. - U.S.F.

COUPE DU CHER MINIMES MASCULINS

9 mai 92 à Bourges finale : C.J.M.B. - U.S.F.

COUPE DU CHER MINIMES FÉMININES

9 mai 92 à Bourges finale C.J.M.B. - Vainqueur C.S.B. - U.S.V.

1/2 FINALE DU CHER BENJAMINS

18 avril 92 CJMB. 1 - CJMB. 2 ASPTT - USF.

COUPE DU CHER BENJAMINES

Finale le 9 mai à Bourges C.M.J.B. - St-Germain

Championnat Benjamins : le C.S.B. est hors championnat

Championnat Benjamines - Les matchs non joués pour le CJM. Bl hors championnat ne seront pas joués.

Championnat Seniors Féminines : il est demandé au C.S.B. lors du report de match de ne pas prévenir les clubs au dernier moment.

COMMISSION DES JEUNES M. Peyrot

Championnat Poussines l'A.S.P.T.T. est hors championnat.

Championnat Poussins : la 2° phase débute le 4 avril 92.

COUPE DU CHER

POUSSINS POUSSINES

1" tour le 30 mai 92

2* tour le 6 juin 92

Les clubs qui ne l'ont pas encore fait, doivent s'inscrire très rapidement.

MINI-POUSSINS ET BABY

Les finales régionales auront lieu à Chartres le 28/5/92 Panier d'or régional aura lieu le 13/6/92 à Blois.

COMMISSION DES LICENCES

M. Posé. A ce jour 1103 licences, il faut ajouter 32 à Avord et 40 aux Aix d'Angillon soit 1178 joueurs dans le Cher.

COMMISSION TECHNIQUE

M. Cacard Réunion Formation de cadres du 16/3/92 animée par B. Coste une dizaine de personnes étaient présentes. Critérium départemental le 12/4 à partir de 9 H au Prado de Bourges.

COMMISSION DES FINANCES

M. Clairfeyt fait le compte rendu de la situation financière du Comité.

QUESTION DIVERSES

M. Jacquet regrette qu'il n'y ait rien dans Basket Centre concernant le Cher. H. Despinoy chargée de la commission presse rappelle qu'elle a été absente suite à maladie P 5 - CD- et que depuis elle a envoyé un compte rendu, pas encore passé dans Basket Club. M. Limousin demande le prêt par le Comité de paniers de Baby pour leur rassemblement, prêt accordé.

TOURNOIS ORGANISÉS

- 14 Juin 92 par le CS Bourges Minimes
 Filles Garçons Cadets (tes)
- 21 juin 1992 par le CS Bourges Poussins Poussines - Benjamines Benjamines
- 13 septembre 92 St-Ámand au gymnase des tilleuls.

PROCHAINE REUNION DU COMITÉ DIRECTEUR

Mardi 14 avril 92 à 20 H 30.

COMITÉ DE L'EURE-ET-LOIR

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION

du 6 mai 1992

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 6 MAI 1992

Présents : Mmes Sambroni, Saucie, Ludovico.

MM. Augustin, Couvert, Gouyer, Maury, Sambroni, Trébuchon.

Excusés: MM. Lefèvre, Ribault, Chemin Assistent: Mme Trébuchon

ADOPTION DERNIER P.V.

Adopté à l'unanimité.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ELECTIVE

22 mai 1992 à 20 H 30 au Groupe Azur

- Candidatures reçues :

MM. Ancion Bernard, Couvert Jean-Yves, Halley Joël - Lefèvre Jean, Maury Jean-Yves, Pineau Jérôme, Ribault Jannick.

Mme Sambroni Michèle au titre du collège féminin.

M. Sambroni Pierre.

Mme Trébuchon Geneviève

MM. Trébuchon Michel, Younoussa Soulaïmana, Augustin Dominique.

- Voeux des Clubs :

Le Président des Statuts et Réglements répondra sur les voeux présentés par les clubs.

TOURS DES COMMISSIONS

STATUTS ET RÉGLEMENTS

Voeu de l'E.S.M.P. présenté lors de l'Assemblée Générale de mai.

Le changement d'équipe ne serait possible qu'aux matches allers, décision à l'Assemblée Générale.

SPORTIVES

1/2 Finales Azur pour les seniors féminines le samedi 23 mai 1992.

1/2 Finales Epernon pour les seniors masculins, le Mercredi 27 mai 1992.

Finales à Châteaudun le 31 mai 1992.

Samedi:

Dameur.	
Benjamin	13.30
Minimes Féminines	
Minimes Garçons	16.45
Cadets	18.30
Seniors Féminines	20.30
Dimanche:	
Benjamines	13.30
Cadettes	
Seniors Masculins	17.00

MINI ET BABY

Finales régionales de mini basket à Chartres le 28 mai 1992.

9 mai 1992 : animation baby à la halle de sport de Chartres.

C.D.A.M.C.

Il n'est pas prévu au budget de rémunérer les arbitres lors du Festival des Jeunes.

TECHNIQUE

Festival des jeunes à Tours : Départ fixé vers 6 H 30 Entraînement fixé soit le 8 mai soit le 10 mai 1992.

TRÉSORERIE

6 clubs sont en retard dans leur paiement. A noter que les derniers comptes d\u00fcs vont arriver prochainement dans les clubs.

CHALLENGE ROUND

Les données du tournoi se mettent peu à peu en place. Quelques questions et interrogations restent à régler.

COMITÉ DE L'INDRE

ritunion de la comvission de discipline

du 23 mars 1992

Présents: J. Moulin Présidente, Mlles M.J. Ageorges, P. Picaud, Mme C. Echard, MM. R. Alaphilippe, R. Bouquin, A. Gauthier, M. Henault.

Excusé : J. Blottière

Assiste : C. Lamy

DOSSIER Nº 1

Une faute disqualifiante est infligée lors de la rencontre du 14 mars 92 en Seniors Masculins 1^{*} division opposant Ardentes à la Berrichonne au joueur:

- Guena Mohamed licence nº 700186 (la Berrichonne) Josiane Moulin lit les rapports de

- J.J. Maillot (arbitre)
- M. Guena (joueur de la Berrichonne)
- D. Daudon (joueur de la Berrichonne)
- V. Mazur (capitaine de la Berrichonne)
- O. Aubrun (marqueur d'Ardentes)
- V. Navarro (Chronométreur d'Ardentes)

Attendu que le joueur Guena Mohamed licence n° 700186 a insulté et menacé l'arbitre.

Attendu qu'il reconnaît les faits.

La Commission propose pour Guena Mohamed licence nº 700186 4 mois de suspension dont 2 mois avec sursis à partir du 17 mars 92 jusqu'au 17 mai 92 inclus.

DOSSIER N° 2

Suite aux incidents survenus lors de la rencontre du 14 mars 92 en Seniors Masculins 1^{er} division opposant Buzançais au C.I.C. Issoudun, le match est arrêté par l'arbitre.

Josiane Moulin lit les rapports de :

- A. Georges (1" arbitre)
- Z. Hamdani (2ºarbitre)
- D. Bonnot (capitaine de Buzançais)
- M. Janvier (marqueur de Buzançais)

Attendu qu'aucun joueur n'est nommé dans les rapports. Attendu que l'imprécision des rapports fournis ne permet pas des sanctions.

Attendu que l'arbitre a laissé jouer 3 joueurs sans licences ni pièces d'identité.

La commission propose:

- Pour Francis Lemaître licence nº 540023, entraîneur au C.I.C. Issoudun 1 avertissement.
- Pour André Georges arbitre : 1 avertissement.
 - Match à rejouer à Buzançais

DOSSIER Nº 3:

Une faute disqualifiante est infligée lors de la rencontre du 14 mars 92 en Seniors Masculins 1^e division opposant Deols à Le Blanc

au joueur

- Lajoie Thierry licence n° 700139 (le Blanc)
 - Josiane Moulin lit les rapports de :
 - Ogros Georges (1er arbitre)
 - Gobin Emmanuel (arbitre)
 - Fernandez Manuel (arbitre)
 - Braquet Christophe (capitaine de Deols)
 - Masset Sophie (marqueur de Deols)

- Pearon Sandrine (chronométreur de Deols)
 - Boucheron Philippe (capitaine du Blanc)
- Barthe Robert (président du Blanc) Attendu que le joueur a insulté l'arbitre.

La commission propose:

 pour Lajoie Thierry licence nº 700139 : 2 mois de suspension dont 1 mois avec sursis à partir du 17 mars 92 jusqu'au 17 avril 92.

La Commission signale que les membres des clubs concernés n'ont pas participé au débat

Il est rappelé que le sursis est soumis à une mise à l'épreuve de 3 ans.

RÉUNION DE BUREAU

du 13 avril 1992

Présents: R. Bouquin Président, Mme C. Echard, Mlle P. Picaud, MM. Alaphilippe, J.L. Crespo.

Excusés : Mme F. Couturier, Mlle J.

Moulin, M. P. Oblique.

Absent: M HM Henault. Assiste: M. T. Picaud.

COURRIERS RECUS

- La ligue organise une animation babybasket le 17 mai 92 à Blois.
- Le C.R.O.S. organise une "formation continue des dirigeants "clôture des inscriptions le 31 mai 1992. Renseignements au 38.95.10.72
- Démission du Président de S.C.
 Issoudun.
- Suite au courrier de la Berrichonne qui souhaitait organiser les Finales Seniors de la Coupe de l'Indre le 16 mai, le bureau décide que, conformément au Règlement de celle-ci les Finales se dérouleront sur un terrain neutre. (Voir planing des Finales en annexe).
- l'US la Châtre organise son Tournoi Senior M. et F le 28 mai 1992.
 - L'E.S. Etréchet organise ses tournois le

30 mai pour les Poussines et Minimes F. le 31 mai pour les Seniors M. et F.

TECHNIQUE

Le stage de sélection Benjamines du 29 avril à Vaugirard se déroulera le Mardi 28 au gymnase de l'A.S.P.T.T.

MINI-BASKET

Un séance de formation Entraîneur Mini-Basket s'est déroulée le 12 Avril de 9 h à 12 h à Vaugirard. 14 cadres ont assistés à cette séance. Les sélections Départementales Poussines, 8 PF et 8 PM, servaient de support.

COMMISSION COUPE DE L'INDRE

En raison de la multiplicité des rencontres et pour ne pas nuire au succès populaire de la Coupe de l'Indre, les Finales de la Coupe Consolante auront lieu le 23 mai au Poinçonnet.

 Il est rappelé aux Clubs détenteurs de Coupes et de Livres d'Or qu'ils doivent être restitués avant le 1" mai

DISCIPLINE

Le bureau entérine les propositions de la Commission de discipline du 23 mars (annexe).

COMMISSION ARBITRES MARQUEURS, CHRONOMETREURS

La formation des Jeunes Arbitres débutera dès le début de saison 1992/93. Actuellement

- 5 candidats à la Châtre
- 1 candidat au Blanc

COMMISSION SPORTIVE

Voir annexe.

DIVERS

L'Assemblée Générale Fédérale se déroulera le 27 juin 92 à Dijon.

RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR

du 11 mai 1992

Présents: R. Bouquin Président, Mlle P. Picaud, Mme C. Echard, MM. R. Alaphilippe, R. Barthe, J.L. Crespo, A. Gauthier, A. Georges, M. Henault, V. Mazur, P. Oblique.

Excusés : M. J.C. Brelais Assiste : Mme C. Lamy

Approbation des P.V. nº 8 et 9

P.V. 9: COMMISSION DISCIPLINE

 A. Georges propose de convoquer les personnes concernées aux réunions de la commission.

COURRIERS REÇUS

- Assemblée Générale des clubs : Le Blanc : le mardi 19 mai 92 à 20 H 30 Etrechet le vendredi 15 mai 92 SC Issoudun : samedi 23 mai 92 à 19 H 30 Entente : le samedi 23 mai 92 à 16 H 30 Argenton : le samedi 23 mai 92 à 18 H

F.F.B.B.

- Championnat de France "Cadets"
- Lutte contre le dopage
- Récompenses Fédérales : A ce titre, les clubs désirant proposer une liste de personnes pour les récompenser doivent le faire le plus rapidement possible au Siège du Comité.
- Questionnaire sur un projet de tournée estivale de promotion de notre sport.

LIGUE DU CENTRE

Demande de personnes à récompenser au

titre de la région (réponse des clubs dans les plus brefs délais au Siège du Comité).

CONGRES

Congrès méditerranéen des entraîneurs de basket "Mémorial Robert Busnel" à Arles sur Tach les 6, 7 et 8 juin 92.

TOURNOI

Le club de Loches (37) souhaite participer à des tournois extra-départementaux.

COMMISSION ARBITRES MARQUEURS CHRONOMÉTREURS

R. Alaphilippe a convoqué des arbitres pour le Festival des Jeunes du 24 mai 92 à Tours et s'étonne du peu de réponse. Nouveau statut de l'arbitrage (en annexe).

COMMISSION QUALIFICATION

Le Comité a reçu les nouvelles disquettes ainsi que les licences pour la saison 92/93.

COMMISSION TECHNIQUE

(en annexe).

COMMISSION COUPE DE L'INDRE

Suite aux courriers reçus de la Berrichonne, le Comité maintient les finales Coupe le 16 mai 1992, la date étant prévue depuis le mois de septembre.

Le règlement autorise les cadets à

participer à 2 rencontres dans le week end V. Mazur organise avec la Mairie de Châteauroux la Fête du sport le 16 mai 92 et à ce titre il désirait que les Poussins (es) et Benjamins (es) jouent leurs finales au gymnase de Belle Isle. En raison du peu de temps pour changer les lieux, le Comité décide de laisser les matchs de Coupes Poussins (es) et Benjamins (es) aux endroits prévus.

Membres délégués pour la remise des coupes :

- A. Gauthier: Poussins (Etrechet), Benjamines (Montierchaume), Poussines (Montierchaume).
- A. Georges : Minimes Filles et Garçons (Etrechet).
 - J.L. Crespo: Cadets, Cadettes (Ardentes)
- R. Bouquin : Benjamins (Etrechet), Seniors Féminines et Masculins (Ardentes).

Suite à un problème de handicap sur une équipe départementale avec des joueurs évoluant en Régional, le Comité proposera pour les prochaines Coupes un règlement stipulant qu'une équipe départementale ayant un ou plusieurs joueurs ayant joué en Championnat Régional (quelque soit la catégorie) prendra la qualification Régionale dont 12 points de handicap en coupe de l'Indre.

Des médailles seront attribuées aux finalistes de la Coupe ainsi qu'un pin's de la Fête du Sport dans les catégories Poussins (es) et Benjamins (es).

COMMISSION MINI BASKET

Les finales régionales Mini Basket auront lieu à Chartres le 28 mai 92. Sont concernés :

- Entente (poussins)
- Le Poinçonnet (poussines).

COMITÉ DE L'INDRE-ET-LOIRE

RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR

du 7 avril 1992

- Présents: Président Tersac, Mile Varennes, Mmes Sestillange, Thomas, MM.
 Astie, Balestrière, Duchartre, Estoup, Ferand, Hamon, Le Corre, Lequipe, Montes, Mora, Poitevin, Varey.
- Excusés : M. Boutet, Président d'honneur Marie.
- Le Procès Verbal de la réunion du 10 mars 1992 a été approuvé à l'unanimité.

Le Président et les membres du Comité présentent leurs voeux de prompt rétablissement au Président d'Honneur, Guy Marie, lequel vient de subir une délicate opération chirurgicale.

EN.D.S.

Aide aux petits clubs : Sur une liste de 20 propositions d'aides, à la D.D.J.S. a retenu 13 clubs qui bénéficieront d'une subvention au titre de cette opération.

 Profession Sport: Au cours de la réunion du FN.D.S., le Président Tersac a regretté que l'Indre-et-Loire ne bénéficie pas encore de la mise en place de "profession sport", opération qui est très bien accueillie dans la Région, en particulier dans l'Eure-et-Loir et le Cher.

- Ticket Sport: l'accueil de jeunes (ouverture des installations sportives) pendant les vacances scolaires peut être aidé financièrement. Les clubs sont invités à se rapprocher de leurs municipalités qui ont reçu toutes les instructions à ce sujet de la part de la D.D.J.S. (Amboise, la Riche, Château-Renault, Château-la-Vallière, Azay-le-Rideau, Langeais, Descartes, Chinon, Joué-les-Tours sont déjà concernées).

- Aide aux Sportifs de Haut Niveau; les jeunes basketteurs figurant sur les listes régionales de sportifs de haut niveau peuvent obtenir une bourse (aide financière). Les clubs concernés doivent s'adresser sans tarder auprès du Comité.
- Contrats d'objectifs : Ils seront présentés à la D.D.J.S. le lundi 13 avril 92.
- A.R.V.E.: Le Président rappelle que les interventions d'éducateurs "basket" pendant le temps scolaire pourraient être prises en charge financièrement. Il appartient aux clubs de prendre contact avec les établissements scolaires (projet d'établissement, contrat ville, contrat D.D.J.S.).
- Stages: Tout stage organisé à l'antenne départementale du C.R.J.S. (Centre Omnisport de Rochepinard) sera aidé au titre du F.N.D.S..
- Aide aux candidats du BEES : les candidats ayant préparé la partie spécifique du Brevet d'Etat peuvent obtenir une bourse. Contacter d'urgence le Comité.
- Subvention 1991 Le Comité va enfin recevoir sa subvention 91 Les jeux de Baby-Basket vont pouvoir être commandés : ils seront répartis lors de l'Assemblée Générale.
- Installations de proximité : le Comité s'est adressé aux mairies de l'agglomération tourangelle pour leur rappeler la mise en place de cette opération (aidée par la FFBB pour les Play grounds Basket)? Une seule réponse pour l'instant... et négative. Cependant un terrain de ce type va être aménagé à l'Île Bouchard (au titre du Comité, Jean Ferrand a participé à une réunion sur les lieux).
- Le Comité est à la disposition des clubs pour consultation de dossiers techniques concernant les Play-grounds

- Fête du Sport : les Clubs ont déjà été informés des conditions d'aide pour les manifestations organisées les 16 et 17 mai 1992. Le Président trouve très regrettable la décision du bureau fédéral F.F.B.B. du 25 janvier dernier d'indemniser les internationaux qui assisteraient aux diverses manifestations, même avec un financement ministériel.
- Le Comité Départemental est très sensible à l'attitude d'un président de club qui n'a pas hésité à sanctionner une de ses équipes de jeunes pour mauvaise conduite sur un terrain adverse.
- Le Président fait part du courrier du P. L.
 La Fuye et attire l'attention des Commissions sur la nécessité législative d'entendre les différents partenaires lors d'un litige.

 Le Comité départemental, invité, sera présent au cinquantenaire de l'U. S. Vernou les 9 et 10 mai prochains.

Lors de l'Assemblée Générale, les clubs pourrons consulter le tableau de l'évolution des effectifs, club par club, depuis 9 ans. Sur les quatre dernières années : 30 clubs sont en hausse et 21 en baisse dont 10 avec une chute inférieure à 10 licenciés.

 Le Président Tersac fait appel de candidature au sein du Comité départemental pour le Comité Régional.

ASSEMBLEE GENERALE DEPARTEMENTALE À LANGEAIS le 23 mai 1992 :

- Suite à une demande de modification de candidature, le Comité Directeur d'Indre et Loire a adopté à l'unanimité, lors de sa réunion du 7 avril 92, la décision suivante : "TOUTE CANDIDATURE DEPOSEE AU COMITE EST ENREGISTREE; EN AUCUN CAS ELLE NE PEUT ETRE MODIFIEE"

- Un dossier comprenant :
- Une convocation à l'A. G.
- Une explication sur les modalités de vote
 - Une procuration
 - Un bulletin de candidature
 - Un plan de Langeais
- La décision ci-dessus, a été envoyée à chaque club pour information.

TOUR DES COMMISSIONS

SPORTIVES

M. Astie

REUNION DES COMMISSIONS SPORTIVES DEPARTEMENTALES A LA REGION:

- Ie 10 avril 1992 à 20 H 00 : Y assisteront MM N. Poitevin, et Astie.

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX:

La Commission sportive s'est réunie le 30 mars 1992, plusieurs décisions ont été prises concernant le déroulement du Championnat, phases finales dans les différentes catégories. Accession à Régionale 3 la Nazelle N.B.C., vainqueur de la poule A - U.S. la Riche, vainqueur de la poule B se rencontreront en un match Aller et Retour:

 le 17 avril 92 : match Aller à LA RICHE , salle des sports, rue Paul Bert.

 le 24 avril 92 : match Retour à Nazelles, Gymnase Poulidor.

 Pour les montées concernant les 2º et 3º division Séniors garçons, pas de match de barrage.

- Seniors Filles:

Le classement unique permettra au club ayant le plus de points dans le classement "Accession" de monter en régional.

Finale "Titre" Départementale Seniors
 Elle aura lieu le 10 mai 1992 à Veretz, elle opposera FU.S. La Riche à Nazelles N.B.C. à 16 H.30.

Les classements "Accession" comprennent, s'il y a lieu, les minorations éventuelles dûes au quota de l'arbitrage.

- Finale "Titre" Benjamines : la Commission sportive a décidé lors de sa réunion du 30 mars 1992 que la finale opposerait en un seul match la 1ère de la poule A à la 1° de la poule B

 Cette finale aura lieu à Veretz le 10 mai 1992 à 14 H 00.

- Matches en retard toutes catégories : Nous avons recommandé et confirmons que les clubs se mettent d'accord pour que les matches en retard soient disputés avant les vacances de Pâques, un soir en semaine. Dernière possibilité : les 18 et 19 Avril 1992.

COUPES DEPARTEMENTALES

Prochain tour: 10/11 avril 1992 Tour suivant: 25/26 avril 1992

- Rappel des dates de Finales :
- le 9 mai 92 : La Ville aux Dames :
 Benjamines-Benjamines Minimes F et G.
- le 10 mai 1992 : Veretz : Seniors Open Seniors Titre départemental
- le 16 mai 1992 : Nazelles : Poussines Poussins - Cadettes - Cadets
- le 17 mai 1992 : Ballan : Seniors Filles
 Seniors Garçons

CORPORATIVE

C. Duchartre

La troisième réunion de la Commission Corporative a eu lieu le Mercredi 25 mars 92 en présence du Président C. Duchartre.

Etaient présents les responsables des Associations : Gazelec - ASPO Tours - AS Michelin - Banque Populaire - Nouvelle République

La coupe Aurat Sport Masculine se termine fin de cette semaine, nous pourrons ensuite faire le classement définitif.

Coupe de France Corporative : la Banque Populaire s'est inclinée en 1/2 finale devant LPL Castres par le score de 107 à 74

En coupe EDF, le Gazelec de Tours en 1/4 de finale au Havre contre le Gazelec de Valenciennes le Samedi 11 avril 92 : bonne chance pour cette sympathique association.

La commission rappelle que tous les clubs corporatifs peuvent s'engager dans les coupes de fin de saison organisées par les clubs du département

TECHNIQUE

B. Estoup

FORMATION ENCADREMENT

Filière Jeunes : L'ultime soirée de travail de la saison qui sera organisée à Notre-Dame d'Oe est reportée du mardi 7 au mardi 14 avril Information adressée aux clubs et communique de presse publié.

FORMATION, COMPETITIONS JEUNES:

Festival Régional des Jeunes: Poursuite de la préparation, avec rencontre du Proviseur du Lycée Grandmont le Samedi 28 Mars. Le choix des terrains de compétition est arrêté. Sur décision du Bureau de la Ligue les poules sont ainsi constituées:

Poule A: 41 - 37 et 36

Poule B: 45 - 18 et 28

Ce qui permet de préparer le tableau d'horaires des rencontres. Au plan du support financier on est dans l'attente d'une réponse venant du (nouveau) Conseil Général.

Au plan juridique on attend la convention que le Lycée doit nous proposer.

Des dispositions particulières sont à mettre au point au sein du Comité, pour l'engagement et le règlement des dépenses que cette organisation va entraîner.

Stages et tournois Espoirs : A nouveau plusieurs déplacements à organiser pour la période de Pâques où il faudra assurer le transport de 14 Benjamin (e) s et 10 Minimes à destination et en retour de Salbris. Problème à évoquer au niveau de la Ligue

Critérium du Jeune Basketteur et de la Jeune Basketteuse : à ce jour seule l'A. S. St Branchs s'est déclarée intéressée par l'organisation de ce concours (au niveau local).

DIVERS

Suivi Médical des Sportifs de haut niveau dans les C.M.S.: Le document de la D.R.J.S. a été reproduit et remis à F. Crapez qui va en étudier l'application au niveau des jeunes du CERHN local.

Section Sports-Etudes : Réunion d'information au Collège Corneille le mardi 14 avril 1992.

Prochaine réunion de la Commission le samedi 18 avril 1992.

MINI-BASKET

N. Poitevin

Du 5 Juillet au 29 août : XI^e Jamborée 92 : Tous les clubs ont reçu les dossiers concernant le Jamborée de Rille.

Championnat : Le championnat est terminé depuis le 4 avril et s'est déroulé normalement.

En 1st Division Poussines, Poussins : 1st loue B.C.

Les deux équipes du J.B.C. disputeront la finale régionale et défendront les couleurs de notre département le 28 mai à Chartres.

Conférence - Débat : la soirée conférence du Mini-Basket qui devait avoir lieu le Jeudi 16 avril 92 est annulée

PRESSE J.M. HAMON

Courrier envoyé à la Nouvelle -République:

- le 14 mars 92 : Courrier Rassemblement Baby du 22/02/92 + photo
- le 17 mars 1992 : Courrier Championnat du 21/22 mars 92
- le 24 mars 1992 : Courrier Championnat du 28/29 mars 92. - le 25 mars 92 : Courrier Stage SIFAMC
- 28/29 février 92 + photo. le 25 mars 92 : Courrier Réunion Arbitre
- annulée du 27 mars 92 - le 31 mars 92 : Courrier Tournoi 3 x 3 La Ville-aux-Dames du 25/04/92
- Le 31 mars 92 : Courrier Championnat du 4/5 avril 92.
- le 7 avril 92 : Courrier Coupe du 9/11/12 avril 92.

Courrier envoyé à Basket Centre Magazine :

- le 9 mars 92 : Tournoi de Carnaval la Ville aux Dames du 22/02/92.
- le 14 mars 92 : Rassemblement Baby du 22/02/92 + photo.
- le 25 Mars 92 : Stage SIFAMC du 28/29 février 92 + photo.
- le 31 mars 92 : Tournoi 3 x 3 la Ville-aux-Dames du 25/04/92
- le 7 avril 92 : Tournoi 3 x 3 (9°) de la ville de Tours (P.L.L.) du samedi 13 juin 92.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H 00.

COMITÉ DU LOIRET

RÉUNION DU BUREAU DIRECTEUR

du 21 février 1992

Présents : Mme Perez M. C.

MM. G. Boitel, C. Bourdier, P. Cayre, P. Legros, C. lévêque, D. Poulin.

Excusés: MM. P. Auger, J. Tremeau, M. Boulmier en mission.

Assistent: G. Bretheau, responsable administratif, G. Guillaumat, Commission Technique, D. Mantion, Commission Médicale

La séance est ouverte à 19 heures.

COURRIER FÉDÉRAL

Il est fait état des divers courriers fédéraux reçus depuis notre dernier Comité Directeur

- Lettre du 30 janvier évoquant une lettre d'invitation du club de BRNO (Tchécoslovaquie) (Equipe de filles nées en 1978-1979). Tout club intéressé est prié de contacter le Comité.
- Circulaire du 31 janvier soulignant quelques règles à respecter pour la gestion financière des Comités départementaux.
- Lettre du 4 février faisant suite à notre courrier sur les difficultés rencontrées pour le transport des jeunes par l'application des nouvelles dispositions de sécurité la Fédération a adressé un courrier au Président du Comité national olympique pour une intervention auprès du Ministère, pour un allègement de la réglementation pour les sportifs. Nous serons informés ultérieurement du résultat de cette démarche.
- Lettre du 11 février sur le statut de l'entraîneur et les divers diplômes exigés par celui-ci. Il est rappelé : l'article 43 de la Loi Avice précisant que seuls les titulaires d'un diplôme défini et délivré par l'Etat (BE1, BE2 et BE3) peuvent enseigner contre rémunération.
- Lettre du 14 février nous informant que l'arbitre d'une rencontre doit ordonner à tout joueur victime d'une hémorragie ou d'une plaie de quitter l'aire de jeu.

COURRIER DE LIGUE

Le Comité accuse réception d'une notification concernant le Championnat Minimes Masculins.

COMMISSION MÉDICALE

La deuxième soirée médico-sportive est fixée au 13 avril 1992 à Saint-Jean-de-Braye. Elle se déroulera sous forme de conférence sur la diététique. Un courrier va être adressé aux clubs en sollicitant leur réponse afin de faciliter l'organisation de cette manifestation.

La Commission organise aussi le 15 avril

1992 à Saint-Jean de Braye une réunion pour les médecins du département titulaires du C.E.S. de Médecine du Sport afin de réactualiser et d'élargir la liste des médecins agréés F.F.B.

La Commission aimerait recevoir plus d'informations de la part de la Fédération sur les dispositions à respecter pour les surclassements, sur l'attribution de la licence Vétéran ainsi que sur les tests d'efforts à appliquer

Il est enfin souhaité de reconduire annuellement ce type de séance d'information afin de maintenir un dialogue et de réaliser un suivi avec les partenaires du corps médical.

COMMISSION SPORTIVE SENIORS

Le Bureau Directeur entérine les notifications de la Commission

- Rencontre 1 SFA du 2 février 92
 S.C. Malesherbes bat A.S. Aschères par pénalité.
- Rencontre HF du 15 février 92
 C.M.P.J.M. Ingré bat Pithiviers B.C. par forfait

Il est évoqué les courriers de l'A.M. Saint-Denis de l'Hôtel suite à la notification relative à la rencontre d'Honneur Féminine A.E. Vésines - A.M. Saint-Denis-de-l'Hôtel du 11 février 1992/

Le secrétaire est chargé d'adresser un courrier à la Présidente de l'A.M. Saint-Denisde-l'Hôtel.

La rencontre reste fixée au samedi 29 février 1992, à 19 heures, à Vésines.

Le Bureau désigne Mlle Lydie Szewczyk comme déléguée du Comité.

COMMISSION SPORTIVE JEUNES

La Commission regrette que de plus en plus les rencontres de jeunes soient l'occasion de "règlements de comptes" entre les entraîneurs et les arbitres tant dans la catégorie titre que dans la catégorie perfectionnement Gilles Guillaumat fait remarquer que l'esprit initial qui avait prévalu à la mise en place de cette formule de championnat était d'éviter ce type de dérapage en privilégiant le progrès collectif de l'équipe par rapport au résultat à tout prix. Cet objectif étant bafoué par certains, devrons-nous en arriver à modifier une nouvelle fois l'accès à la phase finale, en ayant pourquoi pas recours à un tirage au sort intégral, même si cette solution ne correspond pas à l'esprit défini préalablement par la Commission?

La Commission recherche encore quelques salles pour le déroulement des phases finales.

Daniel Poulin fait part de la circulaire fédérale sous forme d'enquête pour la création d'un championnat de France Cadets (uniquement masculins).

C.D.A.M.C.

Pierre Cayre communique les informations suivantes :

Lettre de M. Alain Petit, Président de la J.S. Chécy en date du 18 janvier 92, réponse en date du 6 février 92.

Lettre de M. Petit reçue le 17 février 92. Le Bureau rappelle que l'ordre des équipes "à couvrir" est HM - HF puis PF.

La C.D.A.M.C. à organisé le vendredi 14 février dernier une réunion technique au gymnase du Bourg à Saran. LA C.D.A.M.C. remercie Mme Delot et le Président de l'U.S.M. Saran pour leur accueil.

Très peu d'arbitres et marqueurs chronométreurs étaient présents.

- 30 arbitres sur 113
- 5 marqueurs chronométreurs.

Je pense qu'il sera nécessaire d'imposer à chacun un minimum de présence aux réunions et aux stages. La C.D.A.M.C. recommencera le pointage aux réunions.

Jeudi 21 février, à 19 heures, s'est déroulé dans les locaux du Comité l'examen des candidats libres arbitres. 8 personnes se sont présentées. Les résultats des épreuves écrites et orales seront connues la semaine prochaine.

Le Centre de Formation d'Orléans fonctionne normalement sous la responsabilité de Pierre André Cap, aidé par moi même.

Le 25 janvier dernier avait lieu à Orléans un examen de marqueurs chronométreurs niveau fédéral ainsi que d'arbitres niveau fédéral et interrégional.

M. Alain Gilbert a été reçu marqueur

Mile Sandrine Lefranc, MM. Pascal Favraud, Gilles Malécot ont été reçus arbitres niveau interrégional.

Nous adressons à tous les quatre nos félicitations sportives.

Dossiers réclamations

Rencontre HM du 1" février 1992, A.S.B.
 Châtillon-sur-Loire - P.B.L.A. Orléans.

La réclamation est non recevable car non déposée selon les dispositions de l'article 89.

Sur proposition de la C.D.A.M.C., le Bureau décide : résultat acquis sur le terrain, P.B.L.A. Orléans bat A.S.B. Châtillon-sur-Loire 82 à 81.

Rencontre PMA du 15 février 1992,

A.S.P.T.T. Orléans (R1) - Orléans Basket (R3).

La réclamation est non recevable car le chèque de confirmation n'était pas joint (§ article 89).

En conséquence le Bureau décide : résultat acquis sur le terrain, A.S.P.T.T. Orléans (R1) bat Orléans Basket (R3) 84 à 67.

Plusieurs questions sont posées au Président de la C.D.A.M.C. qui apporte les réponses suivantes:

— Les arbitres sont-ils tous bien licenciés?

La vérification des licences des arbitres sera faites avec la liste exacte des arbitres officiels.

 Il est demandé de ne pas désigner ensemble deux jeunes arbitres insuffisamment expérimentés sur des rencontres de promotion.

Le répartiteur couvre les matches avec le potentiel d'arbitres disponibles.

Lorsque le haut niveau et la région ont couvert leurs rencontres, le répartiteur départemental utilise les arbitres qui restent

Je pense que cette année dans l'ensemble tout a été fait consciencieusement.

Très peu de rencontres n'ont pas été couvertes, mais pour effectuer les désignations il faut parfois courir après les horaires, ou tenir compte des changements d'horaire de dernière minute.

Dès le jeudi jusqu'au samedi, il faut traiter les retours, et chercher les arbitres (coup de fil sur coup de fil) et parfois faire le jeu d'échecs, c'est à dire changer les arbitres pour satisfaire au mieux les clubs.

Le répartiteur fait de son mieux, mais rien n'est parfait

— Il est demandé à la C.D.A.M.C. de veiller à désigner "des jeunes arbitres confirmés" pour assurer le bon déroulement des 1/2 finales et finales de jeunes.

 Il est demandé d'informer les clubs sur le quota effectué par leur(s) arbitre(s) officiel(s).

Le contrôle à postriori est en cours.

 Lors du tournoi interdépartemental Benjamins du 26 janvier 1992 organisé par notre Comité les arbitres du Loiret, à une exception près, ont cruellement fait défaut

Le répartiteur a désigné comme demandé des arbitres (ce week-end 108 désignations, 10 rencontres couvertes par un seul arbitre) et pas de match découvert. Première défection pour ce tournoi le jeudi, une vendredi, le répartiteur a fait au mieux pour palier, avec les arbitres disponibles. Dernière défection le samedi soir 22 h 30 (message répondeur) nous officions tous les trois.

Si des arbitres du 45 sont arrivés en retard, ce n'est pas la faute du répartiteur. (La C.D.A.M.C. a adressé une feuille avec les heures de passage...)

La C.D.A.M.C. n'est pas responsable de toutes les erreurs ou omissions ou problèmes ce jour là. Il faut peut-être chercher ailleurs. Pour notre part, des remarques ont été faites aux personnes concernées.

M. Christian Lévêque interroge la Commission pour savoir si tous les arbitres disponibles ont bien été régulièrement désignés sur nos rencontres officielles.

Tous les arbitres qui ont retourné les feuilles d'indisponibilité (une en début de championnat une au début des phases retour feuilles bleues) ont été normalement désignés suivant leurs disponibilités

COMMISSION DE DISCIPLINE

Dossier nº 03-91/92

Rencontre de 1 SFC du 5/01/92 entre U.S. Saint-Hilaire et Cercle Saint-Ay.

Objet: Incident au cours de la rencontre entre les entraîneurs Martinez Gérard, licence n° 580243 et Genty Jean-François, licence n° 530115.

Vu les pièces figurant au dossier.

Attendu que durant la seconde mi-temps l'entraîneur du Cercle Saint-Ay, Genty Jean-François n'a pas cessé de critiquer les décisions de l'arbitre.

Attendu qu'en fin de seconde période l'entraîneur de Saint-Ay, Genty Jean-François a insulté l'arbitre ainsi que Martinez Gérard qui faisait office d'entraîneur de l'U.S. Saint-Hilaire.

Attendu qu'excédé Martinez Gérard a frappé l'entraîneur de Saint-Ay, Genty Jean-François

Attendu que les deux entraîneurs ont failli à leur rôle d'éducateur.

Considérant que Martinez Gérard reconnaît s'être énervé et le regrette.

Pour ces motifs, sur proposition de la Commission de Discipline, en vertu des dispositions des articles 603 et 607 du Titre VI du Code fédéral, le Bureau Directeur décide d'infliger

 Une suspension de 6 moi dont 2 avec sursis à l'entraîneur du Cercle Saint Ay, Genty Jean-François.

 Une suspension de 6 mois à l'entraîneur Martinez Gérard avec demande d'augmentation de peine auprès de la Ligue du Centre

En conséquence Genty Jean-François, licence 530115 est suspendu du 20 janvier au 19 mai 1992 inclus et Martinez Gérard, licence 580243, compte tenu de la période de neutralisation, article 621, est suspendu du 20 janvier au 19 octobre 1992 inclus.

Dossier n° 04-91/92

Rencontre de HM du 18/01/92 opposant CMPJM Ingré à A.L. La Source.

Objet: Faute disqualifiante avec rapport des arbitres à l'encontre du joueur Bouilland Jean-Christophe, licence n° 660079 de l'A.L. La Source

Vu les pièces figurant au dossier.

Attendu qu'à la 15° minute de la première mi temps le joueur Bouilland Jean-Christophe a contesté une décision de l'arbitre.

Attendu que préalablement l'arbitre avait averti les capitaines qu'au prochain incident tout joueur fautif serait disqualifié.

Attendu que l'arbitre à immédiatement infligé une faute disqualifiante au joueur Bouilland Jean-Christophe.

Attendu que suite à cette sanction le joueur Bouilland Jean-Christophe a bousculé l'arbitre en regagnant le banc de touche.

Considérant que le joueur Bouilland Jean-Christophe ne s'est pas excusé à la fin du match et n'a pas adressé de rapport.

Pour ces motifs, sur proposition de la Commission de Discipline en vertu des dispositions des articles 603 et 607 du Titre VI du Code fédéral, le Bureau Directeur décide d'infliger une suspension de 6 mois au joueur Bouilland Jean-Christophe et de faire suivre le dossier à la Ligue du Centre pour extension de peine.

En conséquence le joueur Bouilland Jean-Christophe, licence 660079 de l'A.L. La Source, compte tenu de la période de neutralisation, article 621, est suspendu du 20 janvier au 19 octobre 1992 inclus.

Dossier nº 05-91/92

Rencontre de HM du 1/02/92 entre A.S.B. Châtillon-sur-Loire et P.B.L.A. Orléans.

Objet : Incident après la rencontre et rapport des arbitres à l'encontre du joueur Diancourt O., licence n° 630340, capitaine de l'A.S.B.C. qui a insulté les officiels.

Vu les pièces figurant au dossier.

Attendu qu'à la fin de la rencontre le joueur Diancourt O. est venu insulter l'arbitre en le menaçant du doigt.

Atendu qu'ensuite le joueur Diancourt O. a présenté ses excuses aux arbitres.

Considérant que le joueur Diancourt O. était le capitaine de son équipe.

Considérant que le joueur Diancourt n'a pas adressé de rapport.

Pour ces motifs, sur proposition de la Commission de discipline, en vertu des dispositions des articles 603 et 607 du Titre VI du Code fédéral, le Bureau Directeur décide d'infliger une suspension de 2 mois dont 15 jours avec sursis au joueur Diancourt O. de l'A S.B. Châtillon-sur-Loire.

En conséquence, le joueur Diancourt O., licence 630340 de l'A.S.B. Châtillon-sur-Loire est suspendu du 22 février au 3 avril 1992 inclus

Ouverture du dossier n° 06-91/92

Rencontre PMA du 15/02/92 A.S.P.T.T. Orléans - Orléans Basket

Incident pendant la rencontre. Faute disqualifiante avec rapport à Orléans Basket.

COMMISSION TECHNIQUE ET JEUNES

Il est rappelé que lors du tournoi régional du 26 janvier, nos Espoirs garçons se sont classés 3° et les filles 2°. Ces dernières étant premières sur l'ensemble des 2 tournois sont qualifiées pour la phase de zone.

Le prochain rassemblement des Espoirs se fera par invitations, ce qui hélas empêchera tout renouvellement, certains bons éléments n'ayant peut-être pas été signalés ou détectés dans les clubs.

Le stage "accès responsabilités" est fixé du 24 au 26 janvier. 21 candidats sont inscrits mais on peut regretter qu'ils ne soient issus que d'une demi-douzaine de clubs.

La formation de cadres se poursuit à Vitry-aux-Loges, Dampierre et Saint-Denisde-l'Hôtel

M. Daniel Poulin souhaite qu'au prochain Comité Directeur soit désigné un chef de délégation pour le tournoi de jeunes interzone des 21 et 22 avril 1992.

Il est demandé à la Commission de bien préparer le Festival régional des Jeunes fixé au 24 mai 1992 à Tours (préparation des équipes, réservation des cars, désignation des arbitres, organisation des repas, recensement des jeux de maillots...). L'épreuve Adidadresse s'est déroulée le 9 février. 36 participants en garçons et 9 en filles.

COMMISSION MINI-BASKET

Les clubs qualifiés pour les phases finales sont:

Poussines: A.B.C. Saint-Jean-de-Braye, A.S. Saint-Benoît, Orléans Basket, C.S.M. Sully, A.S. Beaulieu, P.B.L.A. Orléans. L'U.S.M. Saran remplacera l'A.S. Saint-Benoît indisponible (classe de neige).

Poussins : C.J.F. Les Aubrais 1, A.S.P.T.T. Orléans, A. Neuville, U.S.M. Montargis, J.S. Chécy, A.B.C. Saint-Jean-de-Braye.

La finale départementale du Super Panier d'Or a réuni 30 filles et 35 garçons à Saran.

Le test des 11 ans : un malencontreux malentendu avec le Président de la Commission fédérale des Jeunes fait que cette épreuve n'a pas été organisée cette saison.

COMMISSION BABY-BASKET

La prochaine animation est prévue à Sandillon le 21 mars 1992. La Commission remercie les autres candidatures.

QUALIFICATIONS - LICENCES

5.950 licences ont été enregistrées à ce jour.

Il est rappelé que les présidents et dirigeants doivent être licenciés. Un communiqué a été adressé à cet effet à tous les clubs en soulignant les raisons pour lesquelles ces personnes doivent être licenciées.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE

Elle aura lieu le vendredi 22 mai en soirée à Trainou

Un article sera incorporé dans Basket Centre Magazine afin de solliciter des candidatures pour le renouvellement du Comité Directeur. Tout club est invité à réfléchir à cette échéance.

Le règlement intérieur du Comité du Loiret devra être fait pour notre prochain Comité Directeur.

La séance est close à 23 heures.

PROCHAIN COMITÉ DIRECTEUR

Vendredi 13 mars 1992.

RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR

du 13 mars 1992

Présents : Mmes Berger, Delot, Perez, Szewczyk.

MM. Berton, Boitel, Boulmier, Bourdier, Cayre, Favraud, Guillaumot, Legros, Lévêque, Martin, Poulin, Prenois, Rivière, Tremeau, Vogel.

Excusés : MM. Auger (Technique), Mantion (Médicale).

Assiste: M. Bretheau (Responsable administratif).

La séance est ouverte à 19 heures par le Président Marcel Boulmier.

HOMOLOGATION DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DIRECTEUR DU 17 JANVIER 1992

Le Comité Directeur signale à tous les clubs que la liste des produits dopants à laquelle il est fait référence dans le courrier fédéral est à la disposition de tous au siège du Comité.

D'autre part, en cas de traitement médical, il est recommandé à chaque joueur d'être en possession d'un double de l'ordonnance.

Le procès verbal est ensuite adopté à l'unanimité.

HOMOLOGATION DU PROCÈS-VERBAL DU BUREAU DIRECTEUR DU 21 FÉVRIER 1992

Les réponses apportées par la C.D.A.M.C. aux questions qui lui avaient été posées n'ayant pas été transcrites, l'approbation de ce procès-verbal est reportée au prochain Comité Directeur.

RÉUNION DE LA ZONE CENTRE

Elle s'est tenue les 21 et 22 février à Lyon. Notre Président, Marcel Boulmier, y assistait et il nous dresse un compte rendu des sujets qui y ont été abordés.

- Augmentation du nombre de licences notamment en catégorie "jeunes".
- Une amélioration des logiciels est en cours.
- Problème des mutations seniors pour raisons professionnelles après le 30 novembre.
- Application de la nouvelle charte de l'arbitrage dès la saison 92/93 (mais nous ne sommes toujours pas en possession du texte officiel).
- Un projet de modification de la procédure de vente des licences est à l'étude.
- Une opération Basket en liberté" avec la collaboration du Ministère Jeunesse et Sport et de la FFBB est en plein développement.

Ils invitent les clubs et les collectivités locales à saisir cette opportunité pour créer des espaces de jeu adaptés et ouverts à tous (cf. Basket Ball n° 568)

COURRIER FÉDÉRAL

Il est signalé les divers courriers fédéraux parvenus au siège départemental :

- Circulaire fédérale sur l'organisation des 1/8, 1/4, 1/2 et finales des championnats et coupes de France.
- Circulaire fédérale du 14/02/92 apportant des précisions sur la circulaire ministérielle du 13 décembre 1988 qui traite de la désignation des instances dirigeantes des Ligues régionales et des Comités départementaux.
- Le compte rendu du 27/02/92 de la réunion de la "Zone Est" qui s'est tenue à Grenoble
- Le courrier fédéral du 19/02/92 sur le projet d'élaboration d'un logiciel de comptabilité.
- Lettre du 27/02/92 précisant que le service informatique FFBB ne prendra plus en compte l'enregistrement des licences après le 15 mars 1992.
- Circulaire sur le projet de modification et réactualisation de la liste des médecins

agréés (à noter que la Commission Médicale départementale organise à cet effet une réunion d'information, avec les médecins ayant répondu à l'enquête, le 15 avril 1992 à Saint-Jean-de-Braye. L'objectif est de permettre à chaque association de notre département d'avoir un médecin agréé à proximité).

COURRIER DE LA LIGUE

Il est fait état des divers courriers reçus par notre Comité :

- Le calendrier des manifestations de fin de saison.
- Le compte rendu de la réunion plénière de la C.D.A.M.C. qui a eu lieu le 17/01/92 à Saint-Sulpice.
- Le Comité du Loiret renouvelle ses félicitations aux candidats du Loiret qui ont été reçus à l'examen de marqueur chronométreur fédéral et d'arbitre niveau fédéral et interrégional
- Le compte rendu de la Commission régionale Mini-Basket qui s'est tenue le 25/02/92 à Orléans.

A noter que les finales régionales se dérouleront à Chartres le jeudi 28 mai et que la finale du Panier d'Or aura lieu le samedi 13 juin à Blois.

- Les résultats de la finale régionale de l'épreuve Adidadresse, le Président souligne les bons résultats obtenus par les qualifiés du Loiret
- Les classements officiels des championnats régionaux au 28/02/92.
- Le projet de constitution d'une Caisse de Péréquation pour les sélections départementales participant aux manifestations des jeunes.

M. Lévêque donne quelques explications complémentaires

Le Comité du Loiret apporte son adhésion à ce projet avec toutefois les réserves suivantes : soit application après expiration du cycle en cours, soit dès la saison prochaine avec indemnités de compensation à négocier.

COURRIER DIVERS

Courriers du C.D.O.S.

 Organisation le 13 avril d'une réunion animée par M. Hervé Leroux sur "le sport, le journaliste et les dirigeants".

— Lettre sur le projet de création d'une Maison départementale des sports. Le Comité du Loiret, même s'il n'est pas intéressé actuellement, est solidaire de ce projet, le questionnaire sera retourné au C.D.O.S. pour le 1" avril.

 L'appel de cotisation annuelle au C.D.O.S.

 L'organisation d'une soirée médicosportive à l'ithiviers.

 Le lancement d'un concours d'expression artistique

Courriers de la Direction Départementale Jeunesse et Sports

— Note d'information rappelant le nouveau dispositif de transport d'enfants (il est signalé que notre Comité n'a toujours pas reçu de réponse précise sur ce sujet, suite à la lettre qui a été adressée à la Fédération).

 Courrier relatant le schéma directeur des équipements, il serait bon que le basket sollicite son inscription.

 Circulaire sur les actions "Jeunesse pour l'Europe".

 Courrier sur l'aide financière pour le suivi médical des sportifs de haut niveau, à cet effet il faudrait revoir la liste des athlètes pouvant être concernés.

 Lettre sur l'insertion professionnelle des sportifs de haut niveau.

LE FESTIVAL RÉGIONAL DES JEUNES

Le règlement a été réactualisé.

Le dossier de la Commission Technique sur les listes des présélectionnés est communiqué à tous les membres du Comité Directeur.

Il est toujours possible d'indiquer les noms de licenciés qui auraient été omis.

LE TOUR DES COMMISSIONS

FINANCES

Les imprimés nécessaires à la préparation du budget sont distribués à toutes les commissions et sont explicitées par M. Berton

Ces imprimés sont à retourner pour le 25 mars 1992 afin de présenter le projet de budget lors du prochain Comiét Directeur

Une réunion de Comité Directeur supplémentaire est prévue le mercredi 6 mai 1992.

TRÉSORERIE

M. Marcel Boulmier donne lecture de la lettre de remerciements adressée au Conseil Général du Loiret suite à l'octroi de la subvention annuelle de fonctionnement.

Il est fait part d'une lettre de la mairie

d'Orléans concernant notre participation aux frais de fonctionnement pour l'hébergement de notre siège.

Une convention d'occupation de locaux devra être signée.

TECHNIQUE ET JEUNES

Pour le tournoi interzone des 21 et 22 avril à Dijon, le chef de la délégation du Loiret sera M. Boulmier, ou à défaut M. Martin

Pour le Festival régional des Jeunes, un seul rassemblement est prévu pour les sélections.

M. Jean-Claude Berton signale que Mme Brigitte Coste, C.T.R., se propose de venir dans les clubs et que ces interventions sont appréciables.

C.D.A.M.C.

Le centre de formation d'arbitres d'Orléans fonctionne normalement, sur 19 candidats inscrits 12 viennent régulièrement.

La date de l'examen sera fixée lors de la réunion de bureau le vendredi 20 mars.

La CDAMC a fait procéder au contrôle des licences des arbitres, 117 arbitres, un seul n'était pas licencié. Un autre est licencié dans la région parisienne, la photocopie de sa licence lui a été demandée. Pour les marqueurs chronométreurs, 2 ne sont pas licenciés.

Seul l'arbitre non licencié a été désigné en début de saison, mais quand nous avons eu connaissance de ce fait, nous ne l'avons plus désigné.

Le 21 février a eu lieu l'examen d'arbitre pour les candidats libres, 7 sur 8 présents ont réussi les épreuves écrites et orales.

Ils sont convoqués pour passer la pratique samedi 14 et dimanche 15 mars 1992.

Le 7 mars avait lieu à Tours un examen d'arbitres niveau régional, MM. Lefièvre Marc et Jambert Eric ont été reçus. Nous adressons à tous les deux nos félicitations sportives.

Thierry Vogel signale que chaque département devrait orienter sa formation en allant vers plus de pratique.

SPORTIVE SENIORS

La Commission Sportive remercie les clubs ayant répondu à son appel pour l'organisation des finales.

Avec l'accord du Comité Directeur, l'organisation de ces finales est confiée aux clubs suivants :

P.B.L.A.: le 10 mai pour les finales Promotion, à 13 h 30 pour les filles et 15 h 30 pour les garçons.

La Montjoie : le 10 mai pour les finales masculines, 2° Série à 13 h 30 et 1° Série à 15 h 30.

U.S.M. Vitry: le 2 mai pour les finales de la Coupe du Loiret, féminines à 18 h 30 et masculins à 20 h 30.

U.S.M. Saran le 2 mai pour les finales de la Coupe du Comité, féminines à 18 h 30 et masculins à 20 h 30.

Des représentants du Comité du Loiret assisteront à ces différentes finales.

Dossiers en cours :

- Rencontre 1 SMA du 14/02/92 U.S.M.

Olivet - A L.L. La Source infraction à la règle du brûlage concernant le joueur Lecoq Olivier (licence 690126).

A.L. La Source bat U.S.M. Olivet par pénalité.

Rencontre HF du 15/02/92

Le Comité Directeur entérine la décision prise par le Bureau dans sa séance du 21 février : C.M.P.J.M. Ingré bat Pithiviers B.C. par forfait.

Le Président Claude Bourdier signale que la rencontre HF à rejouer entre A.E. Vésines et A.M. Saint-Denis-de-l'Hôtel fixée au 29 février et à laquelle a assisté Lydie Szewczyk mandatée par le Bureau s'est parfaitement déroulée.

Il en est de même pour la rencontre de 1^{er} Série féminine Saint-Hilaire - Saint-Ay.

SPORTIVE JEUNES

La Commission Sportive Jeunes a établi les classements officiels à la date du 26 février.

La phase qualificative se terminera le 22 mars pour la compétition titre.

Les demi-finales se dérouleront le 4 avril dans les salles de Saint-Cyr-en-Val, Vitry, Saran et C.J.F. Les Aubrais.

Les finales et places de 3° et 4° se dérouleront le 11 avril dans les salles de Donnery, Sandillon, Ormes et la Magdunoise.

La C.S. Jeunes remercie dès maintenant les clubs qui organisent avec le soutien du Comité les phases finales.

La compétition perfectionnement se poursuit jusqu'au 11 avril.

La C.S. prend note des courriers et appels téléphoniques des différents clubs concernant des dégradations sur des véhicules occasionnés lors des matches des Minimes garçons à Meung sur-Loire.

Le Comité du Loiret déplore ces actes regrettables et contactera le club de la Magdunoise pour le suivi de ce dossier.

Orléans Basket organisera les 1/8 et 1/4 de finales Minimes féminines les 4 et 5 avril.

A.M. Saint Denis de l'Hôtel organisera les 1/8 et 1/4 de finales Benjamines des 16 et 17 mai

MINI-BASKET

La finale du Super Panier d'Or se déroulera le samedi 13 juin à Blois. Le Loiret sera représenté par 6 filles et 6 garçons.

Il est procédé à la désignation des responsables du Comité qui assisteront aux tournois des phases finales.

Les tournois amicaux sont toujours organisés avec les équipes non qualifiées pour les phases finales.

La Commission achètera des casquettes comme récompenses.

La Commission doit se pencher sur les sélections des jeunes du Loiret susceptibles de participer au CERF du 8 au 12 juillet 1992 (composition de la délégation : 4 filles et 4 garçons nés en 1980 et 2 cadres de jeunes).

BABY-BASKET

Une animation a été organisée à Châtillon-sur-Loire le 15/02/92.

Une présentation Baby a eu lieu lors du match NIe 2 à Saran le 14/03/92.

La prochaine animation aura lieu le samedi 28 mars 1992 à Sandillon. Cette armée une attribution de montre est faite pour chaque licencié(e) Baby-Basket.

Les clubs qui n'ont pas reçu ces montres lors de l'animation du 28/03 sont priés de passer les chercher au Comité du Loiret où elles sont à leur disposition.

L'animation régionale aura lieu le 17 mai 92 à Blois. Préparez-vous et venez nombreux. Une circulaire comprenant le programme de cette journée sera adressée à tous les clubs Baby du département.

DISCIPLINE

Dossier nº 6-91/92

Rencontre de PMA du 15/02/92 entre A.S.P.T.T. Orléans et Orléans Basket.

Objet : Incidents pendant la rencontre et faute disqualifiante avec rapport des arbitres à l'encontre de l'entraîneur Larousse Christian, licence n° 510093 d'Orléans Basket.

Vu les pièces figurant au dossier.

Attendu qu'à la 15° minute de la 2° mitemps l'arbitre a infligé une faute technique à Larousse Christian, licence n° 510093 (entraîneur d'Orléans Basket) pour propos incorrects.

Attendu que suite à cette faute technique, l'entraîneur a continué à injurier l'arbitre, celui-ci lui a infligé une faute disqualifiante.

Attendu que l'entraîneur a regagné les tribunes.

Attendu que l'entraîneur Larousse Christian reconnaît par écrit avoir contesté les décisions de l'arbitre, sans exprimer de regrets.

Pour ces motifs et en application des articles 603 et 607 du Titre VI du Code fédéral, sur proposition de la Commission de Discipline, le Comité Directeur décide d'infliger une suspension de 3 mois dont 1 mois et demi avec sursis.

En conséquence le joueur entraîneur

Larousse Christian, licence nº 510093 est suspendu jusqu'au 31 mars 1992 inclus.

Nota. — Dossier adopté à l'unanimité moins 3 abstentions (J.-C. Berton, P. Legros, R. Prenois).

MÉDICALE

Rappel: La 2° soirée médico-sportive aura lieu le lundi 13 avril à Saint-Jean-de-Braye, sur le thème "Basket-Ball et diététique"

Pour un meilleur accueil des participants, la Commission sollicite les inscriptions préalables.

CORPORATIVE

Les clubs devront être représentés par un membre licencié de leur association lors de l'Assemblée générale élective du 22 mai 1992.

STATUTS, RÈGLEMENTS ET QUALIFICATIONS

Licences

Il est à regretter qu'un certain nombre de présidents et dirigeants de clubs ne soient toujours pas licenciés. Bien que la prise en charge par l'informatique soit arrêtée depuis le 15 mars, il est encore possible d'effectuer des créations qui donneront lieu à l'attribution d'une licence provisoire valable pour la fin de saison. La seule contrainte sera d'effectuer à nouveau une création la saison prochaine.

Il est donné lecture de la lettre de l'A. Gien sollicitant l'accord du Comité pour l'organisation d'une rencontre de bienfaisance dans le cadre de la Fête du Sport.

Le Comité encourage cette manifestation qui fera appel à une sélection des joueurs du Loiret évoluant en championnat de France ou en RM1 à une équipe de l'Amicale des Sénégalais opérant en Nationale 1 et 2.

Il est fait part d'une lettre d'Orléans Basket qui dans le cadre d'une action de propagande sollicite la liste des licenciés de certaines catégories pour leur adresser des invitations gratuites lors de la prochaine saison.

Nous ne pouvons donner suite à cette demande malgré l'intérêt de cette initiative.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE

Le règlement intérieur du Comité devra être approuvé lors de cette assemblée

L'appel de candidatures portera sur 23 sièges (et non 27 comme mentionné par erreur dans le procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire).

Un courrier sera adressé aux clubs en temps utile.

QUESTIONS DIVERSES

— Il est donné lecture des courriers de Saint-Benoît qui fêtera ses 20 ans d'existence les 23 et 24 mai 1992. Le Comité donne son accord pour cette organisation.

 Une action de détection des grands gabarits par Orléans Basket a été annoncée par la presse écrite et la radio. Celle-ci

recueille un intérêt certain.

 Christian Lévêque, mandaté par le Bureau, a assisté à la rencontre de MFA U.S. Fay - Orléans Basket qui s'est déroulée dans un bon esprit.

Le pin's du Comité du Loiret est sorti. Il est en vente au prix unitaire de 20 F ou par sachet de 25 à 15 F l'unité pour les clubs. (Prix de revente maximum 20 F).

 Le Comité Directeur adresse ses plus vives félicitations à la famille Favraud à l'occasion de la naissance de leur fils Simon.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22 h 45.

PROCHAIN COMITÉ DIRECTEUR

Vendredi 3 avril 1992.

RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR Nº 6

du 3 avril 1992

Présents : Mmes , Berger, Delot, Pérez, Szewczyk.

MM. Auger, Berton, Boitel, Boulmier, Bourdier, Cayre, Favraud, Levêque, Martin, Poulin, Rivière, Tremeau, Vogel.

Excusés : MM. Guillaumot, Legros, Prenois, Bretheau (responsable administratif).

Assiste : Docteur Mantion (commission médicale).

La séance est ouverte à 19 h 00 par le Président Marcel BOULMIER

HOMOLOGATION DU PROCES VERBAL DU BUREAU DIRECTEUR DU 21/02/92

Dans le compte rendu concernant la CDAMC, il faut ajouter que les questions posées à la CDAMC ont été soulevées par M. Poulin Daniel. A propos des désignations sur le Tournoi Inter Départemental Benjamins du 26 Janvier 1992, il faut lire que c'est la CRAMC qui a adressé une feuille avec les heures de passage. Le Procès-Verbal est ensuite adopté à l'unanimité moins I voix (D. Poulin).

HOMOLOGATION DU PROCES VERBAL DU COMITE DIRECTEUR DU 13/03/92

Aucune remarque n'étant faite, le Procès Verbal est adopté à l'unanimité.

LE COURRIER FEDERAL

Les courriers suivants sont évoqués

Circulaire fédérale sur la représentation

de la catégorie "Athlètes de Haut Niveau" dans les Comités Directeurs.

Lettre sur l'organisation des Assemblées Générales de Fin de Saison avec les échéances à respecter.

Courrier de la Commission Fédérale
 Médicale sur la nouvelle structure,
 l'organisation et le fonctionnement de la
 Commission Médicale.

- Lettre fédérale sur l'organisation d'un Tournoi qualificatif aux Pré-Championnats d'Europe Cadets avec les changements qui en découlent pour les 1/2 finales du Championnat de France Minimes masculins.

 - Le Procès-Verbal nº 7 du Bureau Fédéral du 25 janvier 1992.

Le Procès-Verbal nº 8 du Bureau Fédéral du 1^{er} février 1992.

 Circulaire Fédérale sur la prévention du SIDA.

Dossier sur les récompenses fédérales.

 Circulaire concernant l'organisation des 1/8 et 1/4 de Finale des Championnats de France Minimes, Féminines, et Minimes Masculins.

LE COURRIER DE LA LIGUE

Le Président signale divers courriers de la Ligue reçus par notre Comité.

Compte rendu de la Commission
 Régionale de Baby-Basket du 17 février.

 Compte rendu du Comité Directeur de la Ligue du 9 mars 1992.

 Circulaire pour un regroupement fixé au 12 avril pour l'entrée des jeunes au CERHN (jeunes filles).

 Information sur la Réunion Plénière de la Commission Sportive Jeunes Régionale prévue le 10 avril 1992.

 Information sur la réunion de la Commission Médicale Régionale du 27 avril 1992.

Lettre de la Commission technique régionale pour le championnat des CERHN à ROANNE. Il est donné connaissance des sélectionnés.

 Circulaire sur le Tournoi de zone Benjamins à SALBRIS.

 Lettre de M. RAVIER (Commission Technique Régionale) au Recteur à propos de l'intervention des Conseillers Techniques auprès des professeurs des Collèges.

COURRIERS DIVERS

 Lettre de la Direction Jeunesse et Sports sur le retrait des dossiers FNDS qui devront être retournés dûment remplis pour le 10 avril

 Lettre du CDOS sur l'organisation d'une journée médicale à Pithiviers.

Réponse de M. Lebon, adjoint au Maire d'Orléans sur les charges à régler pour notre Siège de la Motte Sanguin.

 Courrier du Service des Sports de la Mairie d'Orléans précisant les dates auxquelles le gymnase de la gare est indisponible

PREPARATION DU BUDGET

Monsieur Berton commente les propositions que la Commission des Finances a établies pour chaque commission départementale.

Des précisions sont demandées à la Commission Technique.

M. Auger explique qu'il est difficile de présenter un projet de budget pour la CTD car si cela est assez clair pour le fonctionnement traditionnel, il est beaucoup plus délicat de cerner ce qui concernera les actions de la Ligue ou de la fédération et on ne connaît pas bien les souhaits de la future commission.

Il est alors proposé de reconduire la somme prévue au budget de la CTD en 91/92.

LE TOUR DES COMMISSIONS

 La facturation du 3º Tiers des licences est envoyée aux clubs.

 Les comptes de la saison seront arrêtés le 15 mai 1992

 Il est demandé de retourner les notes de frais le plus tôt possible au siège du Comité.

SPORTIVES SENIORS

TRÉSORERIE

 Il est procédé au tirage au sort de l'ordre des rencontres pour un éventuel barrage en Promotion et en l™ série.

SPORTIVES JEUNES

 Il est donné connaissance de deux courriers sur des incidents lors des rencontres M. Daniel Poulin contactera directement les personnes concernées.

MINI-BASKET

Phase finale

 Au bout de 3 journées, voici le classement pour l'attribution du titre de champion du Loiret

FILLES

1/ A B.C. Saint-Jean de Braye Orléans Basket

2/ U.S.M. Saran

4/ Beaulieu

5/ P.B.L.A. Sully

GARÇONS

1/CJF

Montargis

3/ Neuville

ASPIT

Chécy

6/ A.B.C. Saint-Jean de Braye

TOURNOIS AMICAUX

 Il est rappelé pour les tournois Mini Poussins (es) seuls les enfants nés en 1982, 1983 ont le droit de jouer.

SUPER PANNIER D'OR

Finale régionale

 Les épreuves ont été envoyées aux clubs concernés.

C.E.R.F.

Salbris 8 juillet au 12 juillet 1992.

La Commission lance un appel aux entraîneurs Mini-Basket qui voudraient participer à l'encadrement de ce camp. Courrier reçu de M. Petit A.(J.S. Chécy). La Commission se charge de rencontrer le

Courrier reçu de M. Petit A.(J.S. Chécy). La Commission se charge de rencontrer le Président de la J.S. Chécy à propos de différents problèmes évoqués par ce dernier sur la Commission Mini-Basket. Un Jamboree ouvert aux poussins et poussines du Loiret devrait voir le jour les 30 et 31 mai à Saran.

Conformément aux directives régionales une plaquette sur la formation des cadres Mini-Basket a été établie et est présentée aux Membres du Comité.

BABY BASKET

Animation BABY BASKET du 28 mars 1992 à SANDILLON.

Dès 14 h 30 régnait une chaude ambiance au gymnase de Sandillon où 180 Baby représentants les clubs de : Neuville - Saint-Ay-Ingré - Menestreau - Châtillon s/Loire -Boigny - Darvoy - Sully - Loury - Marcilly -Tigy - Ormes - Chécy - Sandillon - P.B.L.A. Orléans - Saran - étaient prêts pour une présentation des clubs.

Quatre exercices (dextérité - dribbles passes - shoots - relais) furent organisés au cours desquels les enfants s'appliquèrent et nous avons pu apprécier le travail fourni par les entraîneurs au niveau du Baby Basket.

Des rencontres 3 contre 3, le jeu surprise réservé aux parents ont cloturé cette animation.

Les Brioches Pasquier nous ont permis d'offrir une brioche Pitch au chocolat à chaque enfant et nous les en remercions.

Monsieur le Maire de Sandillon nous a fait l'honneur d'assister à cette animation et a participé à la remise des récompenses.

Nous remercions le Président et les responsables de Sandillon pour l'organisation et l'accueil qui nous a été réservé. Nous rappelons aux Clubs que l'animation régionale aura lieu à Blois le 17 mai 1992 et nous vous espérons nombreux pour représenter le Loiret.

COMMISSION TECHNIQUE

Communication de la liste des filles qualifiées pour le tournoi de zone de Dijon des 20, 21 et 22 avril 1992.

L'équipe sera encadrée par Mlle Pannier Nathalie (entraîneur) et M. Boulmier (chef de délégation).

Des informations sont apportées sur le déroulement des "All Star" prévu le Samedi 16 mai et organisés pour préparer le Festival Régionnal des Jeunes de Tours du 24 mai 1992.

Festival Régionnal des Jeunes : les listes des présélectionnés ont été remises à jour. Il est prévu la venue de M. Verneret, entraîneur national, qui animera une réunion publique à Orléans après le tournoi de Chartres.

C.D.A.M.C.

Examens Arbitres Candidats Libres

Sur 8 candidats, 7 ont été reçus aux épreuves écrites et orales. Ces sept candidats ont passé la pratique les 14 et 15 mars respectivement à St-Benoît s/ Loire et Neuville aux Bois.

Deux ont été reçus arbitre départemental. Deux ont été reçus arbitre stagiaire.

Centre de Formation.

10 Candidats arbitres et deux candidats marqueurs chronométreurs se sont présentés à l'examen qui a eu lieu Jeudi 2 avril au Comité du Loiret.

Après correction des épreuves, les candidats potentiels seront convoqués à l'épreuve pratique en principe, si possibilité, le week-end du 11 et 12 avril prochain.

Contrôle à postériori

Actuellement nous effectuons le contrôle à postériori et en ce qui concerne le quota, tous les arbitres l'ont réalisé.

CORPORATIVE

Un second tournoi masculin a été organisé. Il a réuni quatre équipes et a connu un bon déroulement.

STATUTS - REGLEMENTS -QUALIFICATIONS

A ce jour, 6008 licences ont été établies.

MÉDICALE

La réunion du 15 avril 1992 prévue pour les Médecins du département titulaires du C.E.S. de Médecine du Sport, afin de réactualiser et d'élargir la liste des Médecins agréés. La FFBB se présente sous les meilleurs auspices.

Il est envisagé d'organiser une deuxième session le Samedi 16 mai à Gien.

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

Il est signalé que le futur Comité Directeur comportera 23 postes répartis en 6 collèges et que chaque candidat ne pourra opter que pour un seul collège. Il est rappelé que les clubs corporatifs devront également être représenté. La liste des candidats sera établie sur une seule feuille mais ceux-ci seront répartis par collège.

La Commission des pouvoirs sera formée de MM. Trémeau et Rivière et Mmes Delot et Pérez

Il est signalé que l'A.S. Trainou souhaite organiser un repas sous forme de buffet campagnard. Une information sera faite auprès des clubs.

QUESTIONS DIVERSES

Il est fait état de divers courriers :

 Lettre de M Gilles Pinsard sur l'organisation de la 3º Fête du Sport et la participation d'Orléans Basket qui renouvellera l'opération "30 H de basket".

Lettre de A.S. St-Benoît s-Loire sur les manifestations prévues les 23 et 24 mai 1992 dans le cadre des 20 ans de la Section Basket Ball du Club

 Lettre de la J.S. Chécy sur le changement provisoire de correspondant.

- Lettre de remerciement de Châtillon-

Coligny Basket Club pour l'organisation d'un stage Benjamins et Benjamines les 4, 5 et 6 mars par MM. Chatiron et Guillaumat.

- Courrier de M. Langer (St-AY) à la CDAMC.

 Lettre de M. Leroy Christophe, arbitre, pour dommages à son véhicule. Ce cas n'est pas prévu par nos assurances.

Des renseignements seront sollicités auprès de l'assurance DRAFT afin de proposer au besoin à chacun une assurance complémentaire.

Mme Delot regrette que pour la Finale des Sections Sports Etudes Basket qui a eu lieu à Saran, des désignations officielles n'aient pas été faites. Le Comité n'a pour sa part reçu aucune information officielle.

M. Christian Levêque rappelle que la réunion entre les représentants de la presse locale et les délégués des Comités Sportifs est prévue le 13 avril.

M. Auger représentera le Comité du

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 h 30.

PROCHAIN COMITÉ DIRECTEUR

Mercredi 6 Mai 1992

RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR Nº 7

du 6 mai 1992

Présents : Mmes Berger, Delot, Pérez, Szewczyk

MM. Berton, Boitel, Boulmier, Favraud, Guillaumot, Legros, Levêque, Martin, Poulin, Rivière, Trémeau, Vogel.

Excusés : MM. Auger, Bourdier, Cayre, Prenois

Assistent : Bretheau (Responsable administratif), Cayre N. (Répartiteur CDAMC), Guillaumat (Commission Technique)

La Séance est ouverte à 19 H 00 par le Président Marcel Boulmier.

HOMOLOGATION DU PROCES DU COMITE DIRECTEUR DU 3 AVRIL 1992

Pour la Commission Mini-Basket, il fallait lire que le Jamboree des 30 et 31 Mai aurait lieu à Salbris. Cette remarque étant faite, le procès verbal est ensuite adopté à l'unanimité.

LE COURRIER FEDERAL

Les courriers suivants sont évoqués :

- Le compte rendu de la Zone Ouest du 15
 Février 1992
- Le compte rendu de la réunion de la Zone Centre du 22 Février 1992

- Copie de la Notification adressée à Mîle Irène Perrault (USM Saran).
- Dossier sur la préparation de l'Assemblée Générale Fédérale
- Circulaire sur les licences des joueurs sous contrat avec la Ligue Nationale de Basket
 - Lettre sur la lutte contre le dopage
- Circulaire de la Commission Fédérale des Jeunes à propos de la fête du sport.
- Une enquête a été envoyée auprès des clubs du Loiret
- Document concernant l'établissement des licences pour 92/93, les règles de qualification et les protections
- Exemplaire d'application du nouveau statut de l'arbitrage
- Circulaire sur les terrains de proximité
 "Play Ground"
- Listes des accessions et relégations en Nationale II, Nationale III, et Nationale IV
- Dossier sur le projet de tournée estivale de promotion intitulée Sun basket".

LE COURRIER DE LA LIGUE DU CENTRE

Le Président signale les courriers de la Ligue parvenus à notre Comité.

 Procès-Verbal du Bureau Directeur du 6 Avril 1992.

 Il est évoqué notamment les problèmes posés par le coût de parution de Basket Centre Magazine et un débat s'instaure sur l'avenir de notre organe officiel.

- Lettre sur l'attribution des Récompenses Fédérales
- Lettre sur la Fête Régionale "Baby-Basket" prévue le Dimanche 17 Mai à Blois.
- Compte rendu de la Réunion Plénière de la Commission Sportive des Jeunes du 10 Avril
- Lettre de M. RAVIER à M. Pascal AUGER sur la Réunion Plénière de la Commission Technique le 10 Mai à Orléans
- Courrier de Maryline Verdier sur l'organisation du camp d'été Mini-Basket qui aura lieu du 8 au 12 juillet 1992 à Salbris.

Le projet de répartition de facturation des licences.

Il est regretté que n'apparaisse pas une diminution du tarif de la licence non joueur.

Le Comité Directeur adopte le prix de vente des licences aux clubs :

Seniors et non joueurs	157, 00 F
Cadets	107,00 F
Minimes	102,00 F
Benjamins	80,00 F
Poussins	68,00 F
Baby-Baskett	30,00 F

 La liste des Classements officiels des Championnats de la Ligue, Seniors et Jeunes.

 Le rapport de la CRAMC Présentant son schéma directeur pour les 4 saisons à venir

 Le Président Marcel Boulmier dresse un bilan détaillé du déroulement du tournoi de la Zone de Dijon pour lequel il était délégué de notre Comité Départemental et de la Ligue du Centre. Il commente le comportement et les résultats de nos représentants.

ADOPTION DU PROJET DE BUDGET 92/93

Le responsable de la Commission des Finances, M. Berton commente le projet de budget établi pour la future saison.

Ce projet est ensuite voté à l'unanimité par les membres du Comité Directeur.

Le Comité Directeur vote ensuite les tarifs divers qui seront appliqués en 92/93.

LE TOUR DES COMMISSIONS

1) SPORTIVES SENIORS

Chaque membre du Comité Directeur prend connaissance du dossier des Classements officiels pour la saison 91/92 (Seniors et jeunes) ainsi que le tableau des Montées et des descentes qui en découlent.

2) SPORTIVES JEUNES

Les phases finales en compétition titre se sont déroulées les 4 et 11 Avril. Malheureusement des dirigeants, entraîneurs sont venus ternir la bonne tenue de ces phases finales qui sont la consécration de notre Championnat Jeunes. Les finales assez bonnes dans l'ensemble malgré la légère baisse du niveau de jeu, ont donnés les champions suivants:

- Cadets : Orléans Basket
- Minimes Garçons : C.J.F. Les Aubrais
- Benjamins : USM Montargis
- Cadettes : USM Montargis
- Minimes Filles : Orléans Basket
- Benjamines : USM Saran

La CS jeunes remercie les 8 clubs organisateurs des phases finales, les arbitres de celles-ci et le membres du Comité Directeur qui se sont déplacés en tant que délégués.

La Commission sportive a établi le classement final chronologique de nos 187 équipes par catégorie après un nombre total de 1904 rencontres lors de sa 30° et dernière réunion de la saison 1991-92.

COUPES DEPARTEMENTALES

Les finales se sont déroulées le Samedi 2 Mai, dans un très bon esprit sportif. Celle-ci étaient très disputées, principalement en masculins

Coupe du Comité:

Féminine:

PBLA bat U.S.M. Olivet 47 à 38

Masculine: AM Neuville bat

AL La Source 81 à 58

Coupe du Loiret:

Féminine :

Orléans Basket bat ASPTT Orléans 81 à 58

Masculine:

ASPTT Orléans bat Cercle St- Ay 86 à 94

Le Comité remercie l'USM Saran et L'USM Vitry pour leur parfaite organisation de ces finales, ainsi que les délégués du Comité

MINI BASKET

Jamborée 30-31 Mai à Salbris Les inscriptions sont en cours

Les tournois amicaux : 2 journées sont prévues pour les 9 et 16 Mai.

Festival Régional des Jeunes du Dimanche 24 Mai

Séances d'entraînement de nos sélections

Poussins

- Samedi 9 Mai à ST Denis de l'Hôtel
- Samedi 16 Mai à Montargis

Poussines

Samedi 16 Mai à Fleury les Aubrais

Titre de champion du Loiret Mini-Basket pour les Filles : ABC ST Jean de Braye pour les Garçons : CJF Les Aubrais

BABY-BASKET

La commission propose d'attribuer une coupe d'encouragement à Châteaurenard et à Châtillon-s/Loire

CDAMC

EXAMEN D'ARBITRES

Les 10, 12, et 14 Avril, 9 candidats du centre de formation d'Orléans ont passé l'épreuve théorique de l'examen d'arbitre départemental.

6 d'entre eux ont été reçus arbitres et 3 arbitres stagiaires.

Se présentaient également 2 candidats marqueurs-chronométreurs à l'échelon régional Ils ont été reçus tous les deux.

CHARTE DE L'ARBITRAGE

Le Comité Directeur prend connaissance du contrôle à postériori et l'enterre avec toutefois une interrogation en ce qui concerne la situation de l'équipe d'Honneur Féminine de Sully s/ Loire. Les amendes seront adressées aux clubs concernés.

Tableau des équipes pénalisées.

HONNEUR MASCULIN

A.A.S Cléry st-André 4 points PL * 5

HONNEUR FEMININ

Beaugency B.C.L. (5°) 6 points PL * 10

PROMOTION MASCULINE

Beaugency B.C.L.	PL*5
ENI Beaune Boiscommun	(4°) PL * 20
LA Magdunoise	(2°) PL * 10
A.S. St-Jean de la Ruelle	(4°) PL * 20

PROMOTION FEMININE

ENT. Beaune Boiscommun	(2°) PL * 10
A.A.S. Cléry st-André	PL * 5
C.O. Chilleur aux Bois	(2°) PL * 10
LA Magdunoise	PL * 5
U.A. Marcilly en Villette	PL* 5

TECHNIQUE ET JEUNES

La commission prépare le Festival Régional des Jeunes du 24 Mai.

Des matches d'entraînement sont prévus le 16 Mai à Gien et à Dampierre ainsi que le 17 Mai à Saint-Jean de Braye.

C'est à l'issue de ces rencontres que seront constituées les sélections.

Mmes Pérez et Szewczyk et MM. Levêque et Favraud représenteront le Comité du Loiret lors de ces matches.

DISCIPLINE

DOSSIER Nº 07 - 91/92

Rencontre de 1/2 Finale Cadets du 04/04/92 entre Orléans Basket 1 et ASC Semoy

OBJET

Incidents pendant et après la rencontre avec faute disqualifiante à l'aide entraîneur de l'ASC Semoy M. Jean-Paul NAGOT licence n° 430031.

Vu les pièces figurant au dossier.

attendu qu'à la 7º minute de la 2º mitemps l'aide entraîneur de l'ASC SEMOY, Nagot Jean-Paul, a contesté violemment une décision de l'arbitre qui l'a alors sanctionné d'une faute technique.

Attendu que loin de se calmer l'aide entraîneur de l'ASC Semoy a injurié l'arbitre qui lui infligea immédiatement une faute disqualifiante.

Attendu qu'après avoir rejoint les tribunes M. Nagot Jean-Paul, a continué à contester avec virulence les décisions des arbitres.

Attendu qu'après la fin de la rencontre, M. Nagot Jean-Paul s'est dirigé vers l'un des arbitres en tenant des propos inconvenants.

Considérant que suite au dossier discipline n° 4 89/90, M. Nagot Jean-Paul s'étant vu infliger trois mois de suspension dont un mois avec sursis.

Pour ces motifs sur proposition de la Commission de Discipline en vertu des Articles 603 et 607 du titre VI du Code Fédéral, le Comité Directeur lors de sa réunion du 06/05/92 décide d'infliger une suspension de 6 mois à l'aide entraîneur M. Nagot Jean-Paul et de faire suivre le dossier à le Ligue du Centre pour extension de peine.

En conséquence l'aide entraîneur Nagot Jean-Paul licence n° 430031 de l'ASC Semoy compte tenu de la période de neutralisation, Article 621, est suspendu de 04/04/92 au 03/01/93 inclus et l'ASC Semoy est pénalisé d'une sanction financière de 350 Francs à régler sous quinze jours au Comité du Loiret. La requalification de l'aide entraîneur est subordonnée au réglement de la pénalité financière.

DOSSIER Nº 08/91/92

Rencontre de CMB du 28/03/92 entre Beaugency BCL et JS Chécy

OBIET

Incidents pendant et après la rencontre et comportement du joueur Guillaumot Jérôme Licence 730055 de JS Chécy après le match.

Vu les pièces figurant au dossier.

attendu que tout au long de la deuxième mi-temps les joueurs de Chécy ont contesté l'arbitrage.

attendu qu'après la rencontre le joueur Guillaumot Jérome de la JS Chécy a tenté de frapper un arbitre en l'attrapant par le maillot.

considérant que suite au dossier Discipline n° 2 90/91 le joueur Guillaumot Jérome s'était vu infliger un mois de suspension dont quinze jours avec sursis.

pour ce motif sur proposition de la Commission de Discipline en vertu des Articles 603 et 607 du Titre VI du Code Fédéral, le Comité Directeur lors de la réunion du 06/05/92 décide d'infliger une suspension de 5 mois au joueur Guillaumot Jérome à laquelle il convient d'ajouter les 15 jours du dossier Discipline N° 02 90/91 (sursis).

En conséquence le joueur de la J.S. Chécy Guillaumot Jérôme licence 730055 compte tenu de la période de neutralisation, Article 621, est suspendu du 13/04/92 au 27/12/92 inclus et la J.S. Chécy est pénalisée d'une sanction Financière de 350 Francs à régler sous quinze jours au Comité du Loiret. La requalification du joueur est subordonnée au réglement de la pénalité financière.

DOSSIER Nº 09 91/92

Rencontre de HM DU 04/04/92 entre Châtillon-s/Loire et Orléans Basket

OBJET

Incidents après la rencontre et rapport des arbitres à l'encontre du joueur Huet Denis Licence n) 600220 de l'ASB,

Vu les pièces figurant au dossier.

Attendu que cette rencontre s'est déroulée dans un très mauvais état d'esprit.

Attendu qu'après la rencontre le joueur Huet Denis a agressé l'arbitre en lui attrapant le cordon de son sifflet.

Considérant que le joueur Huet Denis n'a pas adressé de rapport.

Pour ce motif sur proposition de la Commission de Discipline en vertu des Articles 603 et 607 du Titre VI du Code Fédéral, le Comité Directeur lors de sa réunion du 06/05/92 décide d'infliger une suspension de 6 mois au joueur Huet Denis de l'ASB Châtillon s/ Loire et de faire suivre le dossier à la Ligue du Centre pour extension de peine.

En conséquence le joueur Huet Denis licence 600220 de l'ASB Châtillon s/Loire compte tenu de la période de neutralisation, Article 621, est suspendu du 04/04/92 au 03/01/93 inclus et l'ASB Châtillon s/ Loire est pénalisée d'une sanction financière de 350 Francs à régler sous quinze jours au Comité du Loiret. La requalification du joueur est subordonnée au règlement de la pénalité financière.

DOSSIER Nº 10 91/92

Rencontre de BF 3/4º place du 11/04/92 entre Abeille de Gien et USM Olivet

OBIET

Incidents pendant la rencontre et faute disqualifiante avec rapport des arbitres à l'encontre de l'entraîneur de l'Abeille de Gien, M. Nagot Bruno licence n° 610026.

Vu les pièces figurant au dossier

a⁴tendu que dès le début de la rencontre, M. Nagot Bruno a contesté les décisions des arbitres

Attendu que malgré deux avertissements, M. Nagot Bruno a continué ses critiques

Attendu qu'à la 7º minute de la première mi-temps après une nouvelle contestation l'arbitre sanctionna M. Nagot d'une faute technique

Attendu que loin de se calmer l'entraîneur de l'Abeille de Gien a persévéré dans son attitude agressive et qu'à la deuxième mi-temps l'arbitre lui infligea une faute disqualifiante

Attendu qu'ensuite M. Nagot a refusé de rejoindre les gradins et est resté sur le banc

Considérant que l'entraîneur Nagot Bruno ne s'est pas excusé à la fin du match et n'a pas adressé de rapport

Pour ce motif sur proposition de la Commission de Discipline en vertu des Articles 603 et 607 du Titre VI du Code Fédéral, le Comité Diirecteur lors de sa réunion du 06/05/92 décide d'infliger une suspension de 4 mois dont 1 mois avec sursis à l'entraîneur Nagot Bruno.

En conséquence l'entraîneur Nagot Bruno licence 610026 de l'Abeille de Gien compte tenu de la période de neutralisation, Article 621 est suspendu du 11/04/92 au 10/10/92 inclus et l'Abeille de Gien est pénalisée d'une sanction financière de 350 Francs à régler sous quinze jours au Comité du Loiret La requalification de l'entraîneur Nagot Bruno est subordonnée au règlement de la pénalité financière.

ASSEMBLEE GENERALE

Commission des Voeux : M. Patrick Legros est nommé Président de cette commission qui sera composée de MM.

Bretheau (commission sportive)

Cayre (CDAMC)

Tremeau (Statuts et Règlements)

COURRIER DES CLUBS

Divers courriers sont évoqués : - Lettre du CLA Patay (calendrier minibasket).

Lettre du CSC Briare (désignation d'arbitres).

- Lettre du SC Malesherbes (tournoi de

jeunes le 16 Mai 1992).

- Invitation de l'USM Saran qui organise un match international le Samedi 9 Mai à 20 h 30.
- M. Christian Levêque sera le délégué du Comité du Loiret.
- Lettre d'Orléans Basket (organisation de la 3° fête du sport).
- Lettre de l'ASB Châtillon-sur Loire journée du basket le samedi 16 Mai dans le cadre de la fête du sport).
- Invitation du CSC Briare qui organise un tournoi le 16 Mai 1992.
- Lettre de l'A. Neuville qui organise un tournoi les 7 et 8 juin 1992.
- Courrier d'Orléans Basket sur la campagne d'invitations faite auprès des clubs de notre comité en 91/92. Si le bilan est assez satisfaisant, on peut toutefois noter que seulement 30 associations sur 48 sollicitées ont répondu favorablement.
- Lettre d'Orléans Basket (information des clubs sur les dates et les sélectionnés aux stages).
- Lettre de la JS Chécy (remise de peine de M. Thauvin)
- Communiqué de la Ligue du Centre sur l'organisation des 1/8 et 1/4 de finale du Trophée National UAP Benjamines à Saint-Denis de l'Hôtel les 16 et 17 mai 1992.

QUESTIONS DIVERSES

- Dimanche 10 Mai à ST-Denis en Val : Finales 2° et 1*Série Masculine.
- Les Responsables du Comité seront M.
 Martin et Mme Berger.
- M. Pascal FAVRAUD souhaite faire une relance auprès des clubs pour la "Profession Sport"

L'orde du jour étant épuisé la séance est close à 11 H 00 par M. Marcel Boulmier qui remercie tous les membres qui ont oeuvré pour le Basket Départemental notamment ceux qui ne sollicitent pas un nouveau mandat lors des prochaines élections.



Directeur de la publication Jean-Claude BOIS

Composition et impression

Imprimerie Jeanne d'Arc 45500 Gien

ADA BLOIS

Reconstruire une équipe

Jean-Raoul Baudry, entraîneur

Au début de la saison, notre objectif était le maintien. Nous avons vécu une fabuleuse aventure en gravissant les échelons de la RM1 à la Nationale 2. Certains joueurs ont su se mettre au niveau, d'autres pas. Nous avions fait le choix de conserver un groupe jeune, en y ajoutant l'expérience de Léo et de Wiley, mais nous avont très vite été confrontés à des problèmes d'individualités, et Wiley n'a fait qu'accentuer les choses. Notre groupe était trop éclaté, pas assez collectif. Nous ne devons nos bonnes performances qu'à des exploits personnels. Pour l'année prochaine nous devons reconstruire une équipe solide, afin de remonter en N. 2.



A.B.C. St- JEAN-DE-BRAYE Mission accomplie.

Jean-Louis Bourgoin, entraîneur

Nous devions nous maintenir - c'est fait - nous avons pourtant connu des débuts difficiles. Les huit défaites consécutives, dont quatre de quelques points, ont affecté notre moral. Nous nous sommes bien rachetés lors des matches retour, allant même jusqu'a accrocher les équipes du haut de tableau. Il a fallu être patient car nous avions un collectif à reformer, tout le travail de base à effectuer. Mais cela a été payant. De plus nos recrues se sont bien adaptées et nous ont beaucoup apporté. Pour la saison prochaine nous envisageons de nous renforcer au niveau du shoot extérieur et de stabiliser les structures.



NATIONALE 2 FEMININE

USM SARAN - Echec

Jean-François Butel entraîneur :

Sur le plan des résultats, cette saison est un échec complet. Nous aurions été capables de bien jouer, mais nous avons manqué de volonté de vaincre. C'est inexcusable au niveau du mental. Par contre nous sommes parvenus à reformer un bon groupe soudé et solidaire. C'est un point très positif, même si cela s'est fait au détriment du jeu. Les "anciennes" et les "nouvelles" sont désormais capables de jouer ensemble. C'est une condition indispensable pour remonter en Nationale 2 dès l'année prochaine.

NATIONALE 3 FEMININE

ABEILLE DE GIEN - Insuffisant

Marcel Boulmier Président

Malgré des circonstances défavorables dès le début de la saison, les filles ont rempli leur contrat. Elles descendent, mais elles ont donné tout ce qu'elles avaient. L'équipe a été complètement remaniée. Nous avons opté pour un basket élaboré, axé sur Christine Duguet. Cela n'a pas été catastrophique, mais cela n'a pas été suffisant. Deux contre performances contre St-Nazaire à domicile et à Aubervilliers nous ont été fatales. Il est certain que nous n'aurions pas dû laisser partir Katia Blondel. Avec elle nous aurions pu assurer le maintien.

NATIONALE 4 MASCULINE

ABEILLE DE GIEN - Déception

Marcel Boulmier Président :

C'est une saison extrêmement décevante le maintien aurait dû être assuré, mais nous avons manqué de constance. Un match n'est jamais gagné d'avance. Les gars ont cherché à donner des spectacles. Il aurait fallu de la sérénité, du travail et un jeu plus académique. Le calendrier ne nous était pas

favorable: Trappes et Orléans Basket dans les premiers matches. De plus, les nombreuses absences à l'entraînement pour des raisons professionnelles n'ont pas arrangé les choses. Actuellement, les joueurs se trouvent dans une phase de réflexion. Je suis à la fois pessimiste et réaliste pour l'avenir de cette équipe qui risque d'éclater.



GIEN Nationale 4 Masculine

SAINT-PIERRE

L'accession tant rêvée

L'objectif est atteint pour U.S. St-Pierre des Corps à savoir l'accession en N3 tant souhaitée depuis 5 longues années.

Outre la montée dans la division supérieure, l'équipe d'Alain Bessay a obtenu le titre de meilleure défense, a battu toutes les équipes de cette poule et n'a fait qu'un faux pas à domicile.

Tous ces points positifs pour l'avenir n'empêchent pas l'entraîneur de laisser paraître une certaine inquiétude : "Il faut d'abord conserver notre ossature, chose difficile car certains de nos joueurs sont fortement convoités par des équipes de régionale, puis essayer dans un second temps de se renforcer avec l'arrivée d'un ailier fort, afin d'éviter de faire la navette N3, N4 puis R1.

Recrutement difficile pour l'U.S.S.P. qui fera partie des rares clubs complètement amateurs à ce niveau. Ici dans cette banlieue tourangelle, on joue encore pour le plaisir et sans intérêt financier. Véritable défi que celui que s'apprête à relancer l'U.S.S.P. Le maintien sera l'objectif de la saison à venir.

F.Mathieu

ORLEANS BASKET

Objectif atteint

Gilles Pinsard, aide entraîneur.

Notre objectif est atteint malgré de grosses frayeurs, la poule s'est vite avérée plus difficile que prévu. Il n'y avait pas une grosse différence entre les premiers et les derniers. Cela a certainement mis du piment dans le championnat... Nous n'avons assuré la montée que lors de l'avant-dernière journée. Nous avons eu quelques ratés à domicile. C'est bête pour une équipe qui veut monter.

Au niveau du collectif nous avons enregistré des progrès tout au long de la saison. Un très bon point car il fallait former un groupe. Restent quelques problèmes au niveau du meneur de jeu. Nous avons encore du travail, et nous visons une place en haut du tableau de Nationale 3 pour l'année prochaine.



NATIONALE 4 FÉMININE

LA BERRICHONNE

Invaincues mais pas championnes

22 matches, 22 victoires, tel est le bilan, de l'équipe de nationale 4 féminine de la Berrichonne dans un championnat qui, malgré les apparences, n'a pas toujours été une promenade de santé. Cet excellent parcours permettait en tous cas aux Castelroussines de participer aux poules

finales à Mondeville. Un week-end qui aura tourné court pour les joueuses de la Berri puisque, opposées à Vitré, elles devaient s'incliner d'un point après avoir mené 21 à 8. Les Castelroussines n'ont donc pas participé à la fête le 16 mai pour la finale qui se jouait ... à Châteauroux.

A.S. MONTS - Une cinquième place méritée

Philippe Hoyaux entraîneur de l' A.S. Monts, peut-être très fier de ses protégées. En effet, cette 5° place accrochée malgré un effectif restreint (se déplaçant parfois à 6 et arrachant quand même des victoires à l'extérieur) témoigne du potentiel de cette équipe.

La bonne intégration des deux recrues (Vandermoer et Mariau) et le rendement habituel des Hoyaux, Cicé, Girard, Rougeaux ont largement contribué aux bons résultats de cette saison. Les regards sont désormais tournés vers l'avenir avec plus d'ambition. L'A.S. Monts espère avoir un effectif plus complet pour la saison à venir. Le club se structure petit à petit en lorgnant (pourquoi pas ?) du côté de la N3. Quel dommage que M. Rougeaux range ses baskets au placard.

On serait tenté de lui dire : "Allez Monique, repousse donc ton jubilé de deux ou trois ans, histoire de donner un petit coup de pouce au destin".

F. Mathieu



"Sponsor - Municipalité - A.S. Monts" - Le travail en commun

ACCESSION: La R2 (F) pour le J.B.C.

L'équipe de Joué-les-Tours a décroché son billet pour évoluer en Régionale 2 la saison prochaine.

Pour ce groupe de bonnes copines, l'objectif était avant tout de s'amuser. Malgré les regards fatigués de certaines le dimanche matin, trahissant des samedi soirs difficiles, elles ont eu du coeur à l'ouvrage toute cette saison.

J. Vrillon, l'entraîneur a pu compter sur

trois recrues : Cérol, Reuillet, Boisson venues compléter son effectif déjà important (D. Moreau, K. Valin, K. Sarcet, C. Giraud, S Goulay, A. Chollet L. Roy) pour mener à bien sa mission.

En plus de l'accession, les filles du J.B.C. comptent bien se voir attribuer la coupe d'Indre et Loire lors de la finale qui les opposera à l'E.S. Berthenay courant mai.

F. Mathieu

A.B.C. SAINT-JEAN DE BRAYE - A.D.A. BLOIS

Le Derby

4 avril, 20 H 30 St-Jean de Braye reçoit l'A.D.A. Blois. Le choc, pour ce derby tant attendu, et le dernier match de la saison à domicile, les Abraysiens ont mis les bouchées doubles. A commencer par les supporters. Toutes les équipes de jeunes étaient présentes pour encourager leurs aînées. Grosse caisse, trompette, maquillage de guerre, banderolles... La salle s'est très vite

transformée en une gigantesque arène, vibrant pour son équipe. A quelques minutes de la fin de la rencontre, Jean-Louis Bourgoin ouvre le champagne l'A.B.C. ne peut plus être rejoint. Hurlements de joie, larmes... La salle est soudain envahie de cotillons rouges, bleus verts... Alain Foucher est porté en triomphe. L'A.B.C. a gagné le derby.